



MUNICIPAL

Gazette

MUNICIPALE
DE - OF

Montreal

Parait le lundi matin

Published every Monday morning

Abonnements Subscriptions \$2 par an a year

Payables d'avance Payable in advance

Organe officiel de la Corporation de la Ville de Montréal

CANADA

Official organ of the Corporation of the City of Montreal

Cinquième année No 7
Fifth year

16 Mars March 1908

Les abonnements sont reçus chez
Le Trésorier de la Ville de Montreal,
Hôtel de Ville

Les autres communications doivent
être adressées au directeur de
"LA GAZETTE MUNICIPALE"
Hôtel de Ville

Forward subscriptions to

The City Treasurer of Montreal
City Hall

All other communications should be
addressed to the managing-editor of
"The Municipal Gazette"

City Hall

TELEPHONE: MAIN 4240

LE CRIME A MONTRÉAL⁽¹⁾

Réponse de l'honorable R.-W. Scott,
Secrétaire d'Etat, à la résolution du
Conseil municipal de Montréal
en date du 2 mars

DÉPARTEMENT DU SECRÉTAIRE D'ETAT,
CABINET D'Y MINISTRE,

Ottawa, 4 mars 1908.

Monsieur,

J'accuse réception de votre lettre du 2 mars, me transmettant une résolution du Conseil municipal de Montréal, ainsi qu'un extrait des minutes du Conseil. Avant de recevoir votre lettre, j'ai vu qu'on avait publié les délibérations du Conseil portant des accusations contre moi, et je suis hâté de préparer, pour les journaux, une réponse dont je vous inclus une copie.

J'ai l'honneur d'être,

Votre obéissant serviteur,

R.-W. SCOTT.

M. R. Bauset,
Sous-greffier de la Ville,
Montréal.

* * *

Ottawa, 3 mars 1908.

Je vois dans la *Gazette de Montréal* qu'à la dernière séance du Conseil municipal, je suis censuré à raison de certaines déclarations que j'ai faites en réponse à un discours prononcé au Sénat par un sénateur de Montréal. Ce monsieur citait un article du *Witness*, du 24 février, signalant la "Manie meurtrière des Italiens" qui sévissait alors dans la Ville. Ce journal conseillait de faire faire des recherches actives pour découvrir des armes, de confisquer ces armes et de punir sévèrement les personnes les portant. Un autre journal cité par le sénateur de Montréal était le *Herald*, de Montréal, dans lequel se lisaient les lignes suivantes:

"Le bilan de la criminalité italienne"

"Il est impossible de constater sans trembler l'épouvantable bilan des crimes graves commis ici, durant les quelques derniers mois, par des personnes d'origine italienne."

Certainement, avant la publication de ces deux journaux, aucun effort ne semble avoir été fait pour désarmer les Italiens. Cependant, je n'aurais pas cru devoir intervenir si l'honorable monsieur n'eût demandé:

"Pourquoi la Ville de Montréal, ou la Ville de

CRIME IN MONTREAL⁽¹⁾

Letter from Hon. R. W. Scott, Secretary
of State, replying to Resolution of
Council of 2nd March

DEPARTMENT OF THE SECRETARY OF STATE,
MINISTER'S OFFICE.

Ottawa, 4th March 1908.

Sir,—

I am in receipt of your letter of March 2nd, transmitting to me copy of a resolution from the City Council of Montreal, with an extract from the minutes of the Council. Before receiving your communication I had noted that the proceedings of the City Council making certain charges against myself had been made public, and I promptly therefore prepared an answer for the public press, copy of which I enclose.

I have the honour to be,

Your obedient servant,

R. W. SCOTT.

R. Bauset, Esq.

Assistant City Clerk,
Montreal.

* * *

Ottawa, 3rd of March 1908.

I notice in the Montreal *Gazette* of to-day that, at the last meeting of the City Council, I am rebuked for some statements made in answer to a speech delivered by a Montreal senator in the Senate. That gentleman quoted from an article in the Montreal *Witness* of the 24th February calling attention to the "Italian murder mania" then prevailing in the city. The paper advised that a thorough search should be instituted for weapons, which should be confiscated, and the persons carrying them severely punished. Another organ quoted by the Montreal Senator was the *Herald*—the lines read were as follows:

"The Record of Italian Crime"

"It is impossible to contemplate without a shudder the appalling record of serious crime committed by persons of Italian nationality here within the past few months."

Certainly up to the issue of those two papers no special efforts seem to have been made to disarm Italians. However, I should not have felt called upon to intervene had not the honorable gentleman asked:

"Why should the city of Montreal, or the city

(1) Pour délibérations, voir page 107 du présent numéro de la *Gazette Municipale*. Voir aussi page 83, numéro du 9 mars.

Québec ou toute autre métropole ou grand centre de la Puissance seraient-ils tenus de maintenir une police spéciale et un corps de détectives pour surveiller une certaine classe d'immigrants? La chose est absurde. Il est du ressort de ce Gouvernement de prendre les précautions qu'il faut pour interdire à ces gens l'entrée de notre pays."

Etant ainsi provoqué, je ne pouvais rester silencieux et admettre ainsi que le Gouvernement Fédéral fut en faute. J'ai prétendu que le maintien de la paix incombe aux autorités provinciales et municipales.

Les membres du Conseil municipal prétendent-ils que des mesures énergiques pour désarmer les Italiens ont été prises avant que leur attention ait été attirée par les journaux sur la recrudescence de crimes? Je ne le crois pas.

Avant de me lever pour parler, j'avais pris note de l'interview du R. P. Caramello, publiée dans le *Star* de mardi, le 25. Le R. P. Caramello étant le prêtre desservant de l'église italienne de Montréal, je pensais qu'il ne devait pas être préjugé et conséquemment je le croyais bon témoin.

On rapporte qu'il a dit:

"La Police et les magistrats sont de beaucoup trop doux pour quelques-uns de ces délinquants. Si on les trouve en possession d'armes cachées, on leur offre l'option d'une amende qu'ils paient de suite, ayant raison de croire qu'il ne leur sera pas difficile de recouvrer cet argent de quelqu'autre Italien. Ce système de recouvrement se pratique couramment, et je connais des cas où des gens honnêtes et industriels ont été obligés de donner tant pour aider un misérable Italien qui était aux prises avec la police."

Il ajoute:

"Je ne puis comprendre pourquoi la Police n'a pas encore arrêté ce Vitto. Il a été vu sur la rue Ste-Catherine hier midi, et il y a au moins cent personnes qui savent parfaitement où il est."

Plus loin, dans le cours de cette interview, on lui fait dire:

"Qu'il est informé que quelques membres de la Police ne refusent pas les cadeaux. Quelques-uns de ses paroissiens lui ont dit qu'ils pourraient s'arranger avec la Police avec un \$5 de temps à autre."

En présence de ce témoignage, en partie fourni par le sénateur lui-même, n'étais-je pas justifiable de signaler la nonchalance apparente de la Police de la Ville?

Avec la preuve confirmative contenue dans le discours prononcé par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, déclarant, à l'ouverture de la Législature, que "l'augmentation des crimes dans certaines parties de la province, surtout dans les endroits vers lesquels se dirige le courant de l'immigration, est l'objet de la sérieuse attention de mon gouvernement," aucun citoyen bien pensant de Montréal ne peut prétendre que ma critique n'avait pas sa raison d'être.

Je suis désolé d'apprendre que les membres du Conseil sont vexés de ce que j'aie blâmé l'octroi d'un si grand nombre de licences dans leur belle ville. La Ville de Montréal a tant d'attrait dont elle a raison de s'enorgueillir, qu'il est malheureux que ses autorités n'aient pas embosté le pas sur les autres villes et villages canadiens et diminué le nombre des endroits où l'on consomme des liqueurs enivrantes. Je regrette beaucoup d'être forcée d'attaquer cette question dans le moment; mais les agissements du Conseil ne me laissent pas d'autre alternative que de donner des chiffres.

D'après les archives sessionnelles de la province de Québec, le chiffre des licences accordées à Montréal (Est et Ouest) en 1905, se lit comme suit:

Hôtels.	345
Restaurants.	323
Clubs.	22
Débits de boissons, gros et détail.	22
Débits de détail.	646

Soit un total de 1,362 endroits où l'on peut se procurer des boissons alcooliques.

Le chiffre total des licences émises à Toronto est de 208, soit environ 1/7 du nombre des licences accordées à

of Quebec, or any other metropolis or large centre of the Dominion be compelled to establish a special police and detective force for a certain class of immigrants? The thing is absurd. It is the province of this Government to take precaution against the entry of these people."

When thus challenged I could not remain silent, and have thereby admitted that the Federal Government was at fault. I contended that the duty of preserving the peace rested with the provincial and municipal authorities. Will the members of the City Council contend that before attention had been called by the city press to the prevalence of crimes that active measures to disarm Italians had been taken? I think not.

Before rising to speak I had noted the interview with the Rev. Father Caramello, reported in the *Star* of Tuesday, 25th. Being the priest of the Italian church in Montreal, I thought he was not likely to be prejudiced, and therefore a fair witness. He is reported to have said:

"The police and the magistrates are far too lenient on some of these offenders. If they are found with a concealed weapon, they are offered the option of a fine, which they pay at once, taking it for granted that it will not be difficult for them to "collect" the money from some other Italian. This system of "collecting" is carried on extensively, and I have known instances where good, industrious men had to give so much in aid of a worthless Italian who got into trouble with the police."

He adds:

"I cannot understand why the police have not yet arrested that Vitto. He was seen on Ste. Catherine street yesterday noon, and there are at least a hundred men who know perfectly well where he is."

Further down in the interview he is reported to have said that

"He had been told that some of the members of the police force do not object to bribery. Some of his parishioners had told him that they could fix the police with a \$5 now and again."

In presence of all that evidence, part of it supplied by the senator himself, was I not warranted in calling attention to the apparent laxity of the city police force?

In view of the corroborative evidence to be found in the speech of His Honor the Lieutenant-Governor delivered in opening the Legislature, wherein he calls attention to "the increase of crime in certain parts of the province, especially those whither the current of immigration chiefly tends, is the object of the earnest attention of my Government," no fair-minded citizen in Montreal will contend that my criticism was uncalled for.

I am sorry that the members of the Council should feel aggrieved at my criticism, on the number of liquor licenses in force in their fair city. The city of Montreal has so many attractions to be proud of, that it is deplorable that the authorities have not kept pace with other Canadian cities and towns in reducing the number of places where liquor can be obtained. I regret much being forced to discuss this subject at this time, but the action of the Council leaves me no alternative but to give the figures. According to the sessional papers of the province of Quebec the number of licenses issued in Montreal (East and West) in 1905 was as follows:

Hotels.	345
Restaurants.	323
Clubs.	22
Wholesale and retail liquor shops.	26
Retail liquor shops.	646

Making a total of 1,362 places where liquor can be obtained. The total number of all licenses issued in Toronto is 208, being about one-seventh of the number issued in Montreal—though the population of Montreal at the

Montréal—bien que la population de Montréal, d'après le dernier recensement, ne dépasse que de 60,000 celle de Toronto. Le chiffre total des licences émises dans toute la province d'Ontario, pour 1906, est de 2,691, soit moins que le double du nombre de licences émises à Montréal, bien que la population de la province d'Ontario dépasse de beaucoup 2,000,000. En face de ces chiffres, on doit admettre que je n'ai pas eu tort de dire:

(a) Que l'on boit plus à Montréal que dans toute autre ville canadienne;

(b) Que la Police ne fait pas d'effort sérieux pour empêcher le commerce illégal des boissons.

Dans le *Herald*, de Montréal, du 17 octobre dernier, je lisais en gros caractères:

"Que des poursuites contre 56 hôteliers accusés d'avoir illégalement vendu de la boisson ont été réglées par le chef de Police."

J'admetts que je faisais erreur en disant qu'ils ont été condamnés à payer \$5 d'amende chacun. J'ai su depuis qu'ils n'ont payé aucune amende, mais qu'ils ont libérés sur paiement de \$6.50 de frais. Cette explication du chef de Police se lit dans la *Gazette* de Montréal, en date du 18 octobre.

Quant à l'allégé contenu dans le paragraphe (c), je n'ai pas porté pareille accusation. Cependant, d'après les déclarations consignées dans les deux journaux ci-dessus cités, et le témoignage spontané du prêtre italien, j'ai dit:

"S'il y a à Montréal un corps de Police qui laisse commettre le crime pour \$5.00 ou pour tout autre montant d'argent, c'est une incitation à commettre le crime."

Si le langage dont je me suis servi est susceptible de l'interprétation qui lui est donnée par le Conseil municipal, alors, je retire ma déclaration, et je regrette de m'en être servi, car je ne crois pas justifiable de diriger d'une manière générale une telle accusation contre la Police de Montréal.

Dans le paragraphe (d) on m'accuse d'avoir dit:

"Que, d'une manière générale, le crime se multiplie et n'est pas réprimé dans la Ville."

Il est absolument faux que je me sois servi de ce langage ou de paroles qui pussent être interprétées dans ce sens. Au contraire, je n'ai parlé des crimes commis à Montréal que par les Italiens, et j'ai ajouté: "Qu'il n'y a pas plus de douze hommes à Montréal qui soient impliqués dans ces crimes" qui venaient d'être décrits en style si fleuri par l'honorable monsieur.

R.-W. SCOTT.

Remarques de M. l'échevin L.-A. Lapointe

Monsieur le Maire,

Le Conseil, tout en acceptant les regrets exprimés par l'honorable M. Scott, ne doit pas laisser passer cet incident sans déclarer qu'il est regrettable et même étonnant de voir que cet honorable monsieur ait cru devoir faire les déclarations qu'il a faites devant le Sénat, comme il l'admet d'ailleurs, basées uniquement sur la foi d'articles et entrevues dans certains journaux et sur des potins électoraux.

Nous pouvions (comme nous l'avons fait) laisser passer inaperçues les entrevues du Rév. M. Caramello, qui serait bien en peine de substancier ce qu'il a avancé. Nous laissons faire des détectives et des policiers plus ou moins habiles qui aiment à vanter, de temps à autre, dans nos grands quotidiens, leurs plus ou moins habiles prouesses.

Mais grande est la différence entre ces messieurs et le Secrétaire d'Etat qui, à la face du monde entier, dans le Sénat de son pays, jette du discrédit sur la métropole de son pays, et cela, comme il l'admet d'ailleurs, en se basant sur des racontars de journaux.

Ce Conseil a donc bien fait de protester.

Je regrette beaucoup aussi, Monsieur le Maire, d'être forcée de relever l'insinuation gratuite et erronée que fait l'honorable Secrétaire d'Etat en ce qui concerne le nombre des licences pour la vente des liqueurs spiritueuses accordées dans la Cité de Montréal en 1905.

last census was only 60,000 larger than Toronto. The total of the liquor licenses issued in the whole of the province of Ontario for 1906 was 2,691, being not quite double the number issued in Montreal, while the population of Ontario is considerably in excess of 2,000,000. In view of these figures it must be admitted that I was not at fault in stating

(a) That there was more drinking in Montreal than in any other Canadian city;

(b) That the police made no attempt to suppress illegal drinking.

In the Montreal *Herald* of October 17th last, I read displayed in large letters

"That cases against fifty-six saloon-keepers charged with illegal liquor selling had been settled by the Chief of Police."

I admit that I was in error in saying they were each fined \$5. It now appears that they were not subjected to any fine, but let off on a payment of \$6.50 costs. The explanation of the chief of police will be found in the Montreal *Gazette* of the 18th October.

As to the allegation contained in paragraph (c), I made no such charge. In view, however, of the statements made by the two papers last quoted, and the unsolicited evidence of the Italian priest, I asked:

"If there is in Montreal a body of police who commute crime for \$5, or any other sum, it forms an inducement to commit crime."

If the language used is susceptible of the interpretation placed by the City Council upon it, then I withdraw the statement, and regret having used it, as I do not believe so general a reflection on the Montreal police force would be justifiable.

In paragraph (d) I am charged with saying:

"That generally crime is rampant and unsuppressed in the city."

It is absolutely untrue that I used any such language or words that could be tortured into such a meaning. On the contrary, I limited crimes in Montreal to the Italian element and added that "There were not more than a dozen men in Montreal who were implicated in those crimes" which had been so floridly described by the Honorable gentleman.

R. W. SCOTT.

Remarks from Ald. L. A. Lapointe

Mr. Mayor,

The City Council, while accepting the regrets expressed by the Hon. Mr. Scott, cannot allow the incident to pass without declaring that it is regrettable and even astonishing to know that the honorable gentleman's declarations in the Senate were based, as he admits, solely on information contained in certain newspaper articles and interviews, and on electoral gossip. We need not notice such interviews as that of the Italian priest, the Rev. Father Caramello, who would find it difficult to prove what he has stated, nor need we notice the interviews of detectives and policemen, more or less able, who from time to time like to plume themselves in the daily press upon their powers, more or less skilful.

But there is a great difference between these gentlemen and the Secretary of State, who, in the Senate of his country, and before the world, casts discredit on the metropolis of the country after having, as he admits, no other foundation for his information than the stories published in a certain section of the press. This council did well to register its protest. I regret to be forced to refer again to the gratuitous and erroneous insinuations that the Hon. Mr. Scott made relative to the number of liquor licenses in the city. He said there were in 1905 no fewer

Après une dénomination des licences, il dit qu'il y avait à Montréal, en 1905, 1362 places où l'on pouvait obtenir des liqueurs. En regard de ce chiffre, je n'ai qu'à produire la lettre suivante:

* * *

Montréal, 6 mars 1908.

Monsieur L.-A. Lapointe, échevin,
Montréal.

Monsieur,

Conformément à votre demande, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport des licences émises pour la vente de liqueurs enivrantes dans la Cité de Montréal, pour l'année 1905:

Hôtels.	88
Restaurants.	312
Magasins de détail.	479
Magasins de gros et détail.	24
Magasins de gros.	16
Echantillons et commission.	7
Clubs.	21
Total.	947

J'ai l'honneur d'être,

Votre tout dévoué,

L.-H. BOISSEAU,
Percepteur du revenu provincial,
District de Montréal.

* * *

Chiffres de M. Scott:

Hôtels.	345
Restaurants.	323
Magasins de détail.	646
Magasins de gros et détail.	26
Clubs.	22
Total.	1362

Soit une différence en moins de 415.

Je pourrais encore, Monsieur le Maire, relever les comparaisons aussi erronées que malheureuses que fait l'honorable sénateur entre Montréal et Toronto, entre sa chère province d'Ontario et la province de Québec.

Je me contenterai de lui dire que, quand il cite avec orgueil et pour exemple le fait qu'il n'y avait, en 1906, dans la province d'Ontario, que 2691 licences, il oublie d'ajouter qu'il n'y en avait que 2539 dans la province de Québec (1), soit 152 de moins avec une diminution probable pour l'année courant de 10 p.c. du total. Il y a bien plus de différence avec 1905. Pour son édification et comme renseignement, je puis faire connaître à l'honorable M. Scott les statistiques suivantes.

Il y a plus de débits de boissons alcooliques dans la province d'Ontario que dans la province de Québec (2).

PROVINCE D'ONTARIO.

Endroits où l'on boit des boissons alcooliques.	
1888.	2,419
1889.	3,533
1890.	3,499
1891.	3,393
1892.	3,344
1893.	3,245
1894.	3,122
1895.	3,106
1896.	3,070
1897.	3,042
1898.	2,953
1899.	2,929
1900.	2,924
1901.	2,921
1902.	6,490
1903.	6,432
1904.	6,271
1905. (Je n'ai pu me procurer les chiffres).	1,607
En 1904—Un pour 351.38 de population.	1,638

PROVINCE DE QUEBEC

Endroits où l'on boit des boissons alcooliques.	
1888.	1,541
1889.	1,490
1890.	1,427
1891.	1,318
1892.	1,347
1893.	1,420
1894.	1,292
1895.	1,317
1896.	1,420
1897.	1,307
1898.	1,322
1899.	1,367
1900.	1,414
1901.	1,479
1902.	1,578
1903.	1,585
1904.	1,607
1905. (Je n'ai pu me procurer les chiffres).	1,638
En 1905—Un pour 1,045.81 de population.	

(1) Voir *Comptes Publics de la Province*.(2) Cette statistique est tirée de la brochure *Alcoholisme*, du Docteur Bourgeois, de Trois-Rivières, P. Q., pages 56 et 57.

than 1,362 licensed places where one might obtain intoxicating liquors."

To rebut these figures, I have only to file the following letter:

* * *

Montreal, March the 6th. 1908.

Mr. L. A. Lapointe, alderman,
Montreal.

Sir,—

In reply to your request, I beg to transmit you the report of licenses issued for the sale of intoxicating liquors in the City of Montreal, for the year 1905:

Hotels.	88
Restaurants.	312
Retail stores.	479
Wholesale and retail stores.	24
Wholesale stores.	16
Sample and Commission stores	7
Clubs.	21
Total.	947

I have the honor to be,

Yours truly,

L. H. BOISSEAU,
Provincial revenue collector,
for the District of Montreal.

* * *

Senator Scott's figures:

Hotels.	345
Restaurants.	323
Retail stores.	646
Wholesale and retail stores.	26
Clubs.	22

Total. 1,362

Or a difference of 415 less.

I might also, Mr. Mayor, refer to the comparisons, as erroneous as they are regrettable, made by the honorable senator between Montreal and Toronto, between his dear province of Ontario and the province of Quebec; but I will content myself by stating that when he cites with pride, and as an example, that there were in 1906 only 2,691 licenses in Ontario, he forgot to add that there were only 2,539 or 152 less in the province of Quebec (1), with a probable diminution for this year of 10% from the total. There is still a greater difference before 1905. For his edification and as information, I may quote the following statistics:

There are more places where one might obtain intoxicating liquors in the province of Ontario than in the province of Quebec (2).

PROVINCE OF ONTARIO

Places where intoxicating liquors may be obtained.	
1888.	2,419
1889.	3,533
1890.	3,499
1891.	3,393
1892.	3,344
1893.	3,245
1894.	3,122
1895.	3,106
1896.	3,070
1897.	3,042
1898.	2,953
1899.	2,929
1900.	2,924
1901.	2,921
1902.	6,490
1903.	6,432
1904.	6,271
1905. (I could not obtain the figures).	
In 1904—One per 351.38 of the population.	
In 1905—One per 1045.81 of the population.	

PROVINCE OF QUEBEC

Places where intoxicating liquors may be obtained.	
1888.	1,541
1889.	1,490
1890.	1,427
1891.	1,318
1892.	1,347
1893.	1,420
1894.	1,292
1895.	1,317
1896.	1,420
1897.	1,307
1898.	1,322
1899.	1,367
1900.	1,414
1901.	1,479
1902.	1,578
1903.	1,585
1904.	1,607
1905.	1,638
In 1904—One per 351.38 of the population.	
In 1905—One per 1045.81 of the population.	

(1) See *Quebec Public Accounts*.(2) The above statistic is taken from the pamphlet *Alcoholism*, by Dr. Bourgeois, of Three Rivers, P. Q., page 56 and 57.

Dans la province de Québec il y a moins de condamnations judiciaires pour ivresse que dans toute autre province du Dominion (1).

	1903	1904
Manitoba.	5.07	8.19
Colombie-Britannique	6.63	5.93
Nouvelle-Ecosse.	5.06	5.90
Nouveau-Brunswick.	4.27	5.01
Territoires.	5.06	4.92
Ile du Prince Edouard.	2.68	2.84
Ontario.	2.30	2.47
Québec.	1.80	2.34

Le Canada est le moins alcoolisé de huit des principaux pays du monde, comme le prouve le tableau suivant: (2)

GALLONS PAR TETE DE POPULATION

Pays	Spiritueux	Bière	Vin	Total	Année finissant
	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	
Royaume-Uni....	0.96	36.06	0.31	37.33	Mars 31, '04
France.....	1.75	7.62	27.78	37.15	Déc. 31, '03
Allemagne.....	1.48	31.33	1.54	34.35	Sep. 30, '03
Italie.....	0.23	0.20	25.49	26.92	Déc. 31, '03
Belgique.....	1.00	57.61	1.02	59.63	Déc. 31, '03
Suède	1.49	8.99	0.15	10.63	Sep. 30, '04
Canada.....	0.95	4.92	0.10	5.97	Juin 30, '04
Etats-Unis.....	1.02	18.37	0.39	19.78	Juin 30, '03

Monsieur le Maire, je termine en citant les paroles du chef Carpenter qui est d'avis que notre population n'a pas besoin de s'alarmer par les dernières tragédies dont Montréal a été le théâtre. La publicité donnée par certains journaux à toutes les affaires de brigandage, de vols à main armée, d'agressions ou de meurtres nuit, selon lui, à la réputation du pays. Il a visité nombre de contrées et il ne craint pas de dire que notre population vaut mieux que toutes les autres.

(1) Cette statistique est tirée de la brochure *Alcoolisme*, du Docteur Bourgeois de Trois-Rivières, P. Q., Page 60.

(2) Cette statistique est tirée du *Canada Annuaire Statistique*, Edition 1904. Page 369.

In the Province of Quebec there have been fewer condemnations for drunkenness than in any other province in the Dominion (1).

	1903	1904
Manitoba.	5.07	8.19
British Columbia.	6.63	5.93
Nova Scotia.	5.06	5.90
New Brunswick.	4.27	5.01
Territories.	5.06	4.92
Prince Edward Island.	2.68	2.84
Ontario.	2.30	2.47
Quebec.	1.80	2.34

Canada is less alcoholized than eight of the principal countries of the world, as is shown by the following table: (2)

GALLONS PER HEAD OF POPULATION

Countries	Spirits	Beer	Wine	Total	Closing year
	Gallons	Gallons	Gallons	Gallons	
United Kingdom..	0.96	36.06	0.31	37.33	Mar. 31, '04
France.....	1.75	7.62	27.78	37.15	Dec. 31, '03
Germany	1.48	31.33	1.54	34.35	Sep. 30, '03
Italy.....	0.23	0.20	25.49	25.92	Dec. 31, '03
Belgium.....	1.00	57.61	1.02	59.63	Dec. 31, '03
Sweden	1.49	8.99	0.15	10.63	Sep. 30, '04
Canada	0.95	4.92	0.10	5.97	June 30, '04
United States.....	1.02	18.37	0.39	19.78	June 30, '03

In conclusion, Mr. Mayor, allow me to quote the words of Chief Carpenter to the effect that the citizens have no need to alarm themselves by reason of the recent outbreak of crime in the City. The publicity given by certain newspapers to all affairs of brigandage, highway robbery, aggressions or murders, in his opinion, only injure the reputation of the country. He has visited a number of other countries, and he does not hesitate to say that our population is better than all others.

(1) This statistic was taken from *Alcoholism*, by Dr. Bourgeois of Three Rivers, P. Q., page 60.

(2) This statistic is taken from the *Canada Annual Edition 1904*. Page 369.

DELIBERATIONS

COMMISSION DES FINANCES

Compte rendu de l'assemblée du 5 mars

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, président, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, Fraser, J.-B.-A. Martin.

1.—M. Fitzgibbon se présente devant la Commission et demande d'être maintenu dans ses fonctions comme évaluateur. Il admet que, depuis sa nomination, la maladie l'a quelquefois forcé de s'absenter du bureau; mais il affirme que sa santé s'est améliorée et qu'il peut mieux remplir sa charge maintenant, et il n'hésite pas à s'engager à exécuter sa part de travail, et, en tout cas, il prie la Commission de le mettre à l'épreuve.

A l'étude.

2.—La question de l'emprunt de \$5,000,000 étant prise en considération,

M. l'échevin Robinson

Propose: Que le trésorier de la Ville soit autorisé à adresser des lettres-circulaires aux personnes mentionnées dans la liste qu'il a préparée et à celles dont les noms lui

FINANCE COMMITTEE

Report of meeting held the 5th of March.

Present: Ald. L.-A. Lapointe, chairman, Sadler, Lavallée, Robinson, Guay, Fraser, J. B. A. Martin.

1.—Mr. Fitzgibbon appeared before the Committee and asked to be continued in his functions as assessor. He admitted that, since he had been appointed he had, owing to illness, been absent some times from the office, but that his health was better and that he was now in better condition to fulfil his duties and that he could safely bind himself to do in future his full share of work, and, at all events, he asked to be given a trial.

Under consideration.

2.—The \$5,000,000 loan being considered, Ald. Robinson

Moved: That the City treasurer be authorized to send circulars to the parties mentioned in the list which he has prepared and to other persons whose names may be

seront suggérés, demandant des soumissions pour une partie ou pour la totalité dudit emprunt.

M. l'échevin Fraser propose en

Amendement: Que la Banque de Montréal soit autorisée à émettre sur le marché de Londres, pour le compte de la Ville, des obligations enregistrées ou des bons au porteur, au montant de £1,000,000, à 4%, payable dans 40 ans à son comptoir, à Londres, datés du 1er mai 1908, les paiements devant être effectués comme suit: 1% en souscrivant, 24% le 1er mai, 50% le 25 juin, et 25% le premier novembre, pourvu que les frais, y compris la commission d'émission et de souscription (*underwriting*), de courtage, d'annonces, droits du timbre et toutes autres dépenses préliminaires n'excèdent pas 2½% et que la commission du service des intérêts pendant le terme de l'emprunt et lors du rachat à l'échéance soit de ½%.

Et un débat s'engageant, M. l'échevin Sadler

Propose: Que la discussion soit ajournée,

Ladite proposition étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Sadler, Robinson, Martin, Guay, Lavallée et Lapointe—6.

Contre: Fraser—1.

Ladite proposition est aussi affirmativée.

3.—Lue une opinion du Département en Loi *re* la Ville de Montréal *vs* Beauvais *et al.*, recommandant de porter cette cause en Cour Suprême.

Résolu: De souscrire à l'opinion du Département en Loi.

4.—A la suggestion de M. le président, il est

Résolu: Qu'une sous-commission, composée de M. le président et de MM. les échevins Lavallée et Robinson, soit instituée pour s'occuper de tout ce qui concerne le service municipal, d'examiner les rapports qui seront présentés de temps à autre par les chefs des divers départements sous le contrôle de la Commission des Finances, sur les employés de ces départements, d'examiner les relevés mensuels de l'assiduité desdits employés et de présenter, de temps à autre, des rapports à l'effet de recommander ce qui lui semblera de nature à améliorer le service public.

5.—La question de la vente des matériaux de construction de la "Toronto Linotype Co." étant prise en considération, il est

Résolu: Que le dossier complet soit transmis au Département en Loi afin que la Commission soit avisée sur ce qui devrait être fait à ce sujet.

6.—Lu le rapport de la sous-commission *re* Internement des enfants aux écoles industrielles, en date du 20 février.

Résolu: De souscrire à ce rapport.

7.—Soumis le rapport du Département en Loi *re* Bénard, Hickey & Aubut, pour travaux exécutés à la caserne No 2, déclarant que la Ville n'est pas responsable en loi du paiement de ces réclamations, mais que la Ville a le bénéfice desdits travaux, et que la cause est en délibéré devant la Cour.

Résolu: De souscrire à ce rapport et d'attendre la décision du tribunal. (M. l'échevin Lavallée dissident sur le principe que la Ville, ayant reçu valeur, devrait en équité payer pour les travaux exécutés à son profit).

8.—*Résolu:* De renvoyer à la Commission de Police le rapport sur les retenues faites sur les gages des constables durant l'exercice 1907 et de prier cette Commission de fournir de plus amples détails et d'indiquer la nature et la cause de la retenue dans chaque cas.

9.—Soumis un rapport du Département en Loi donnant les noms des employés dont le salaire est saisi.

Renvoyé à la sous-commission chargée de s'occuper du service municipal.

10.—Soumises des lettres de MM. J.-L. Lamontagne, J.-T. Dillon et P.-H. Morin, offrant leur résignation comme évaluateurs de la Ville.

Résolu: De différer l'étude de cette question jusqu'à la prochaine assemblée.

11.—Soumises des demandes des personnes dont les noms suivent, à l'effet d'être nommées évaluateurs de la Ville : Roméo Houlé, C.-E.-A. Paterson, F. Hamilton, John Palmer, F.-A. Mathieu, Geo. Beausoleil, J.-H. Prenoveau, E. Lemieux et L.-J. Prud'homme.

Soumises aussi des demandes d'employés municipaux postulant une promotion, et de diverses personnes désirant une position dans le service: J.-A. Prud'homme, J.-T.

suggested, calling tenders for the whole or part of said loan.

Ald. Fraser moved in

Amendment: That the Bank of Montreal be authorized to issue on the London market on the City's account, £1,000,000, 40 years, 4% stock (or bonds) to be domiciled at its office in London, securities to be dated 1st of May 1908 and payments to be as follows: 1% on application, 24% 1st of May, 50% on 25th June, 25% on 1st of November provided that the cost of issue including issue fee, underwriting, brokerage, advertising, stamps duty and all other preliminary expenses does not exceed 2½% and that the charge for the future service of the loan be ½% on the amount of the semi-annual interest and on the payment of the capital at maturity.

And a debate arising, Ald. Sadler

Moved: That the debate be adjourned

And the vote being called on said motion, the Committee divided as follows:

Yea: Sadler, Robinson, Martin, Guay, Lavallée, Lapointe—6.

Nays: Fraser—1.

And the motion to adjourn the debate was carried.

3.—Read an opinion of the Law Department *re* the City of Montreal *vs* Beauvais *et al.*, recommending to bring the case before the Supreme Court.

Resolved: To concur in the opinion of the Law Department.

4.—At the suggestion of the Chairman, it was

Resolved: That a sub-committee, composed of the chairman and aldermen Lavallée and Robinson be appointed to look into all matters concerning civic service and to examine the reports which shall be made from time to time by the heads of the different departments under the control of the Finance Committee on the employees of such departments, to look into the monthly statements of the attendance of said employees and to report to this Committee from time to time making such recommendations as may be deemed advisable to improve the public service.

5.—The question of the sale of the building material of the Toronto Linotype Co., being considered, it was

Resolved: That the whole record be placed in the hands of the Law Department in order that the Committee may be advised as to what action should be taken in the premises.

6.—Read the report of the sub-committee of the 20th February last *re* commitment of children in industrial schools.

Resolved: To concur in the same.

7.—Submitted the report of the Law Department *re* Bénard, Hickey & Aubut for work done at fire station No. 2, to the effect that the City is not responsible in law for the payment of their claim, but that the City has the benefit of the work done and that the case is *en délibéré* before the Court.

Resolved: To concur in the report and await the decision of the Court. (Ald. Lavallée dissenting on the principle that the City having received value should, in equity, pay for the work done in its interest).

8.—*Resolved:* To refer to the Police Committee the report on the money retained on constables' wages during 1907 and to ask them to give more details and to show the nature and the cause of the stoppages made in each case.

9.—Submitted a report from the Law Department, giving the names of all employees whose salaries have been seized.

Referred to the sub-committee appointed to look after the civic service.

10.—Submitted letters from Messrs. L.-J. Lamontagne, J. T. Dillon and P. H. Morin, tendering their resignation as City assessors.

Resolved: That consideration of same be deferred until next meeting.

11.—Submitted applications from the following persons asking to be appointed City assessor; Roméo Houlé, C. E. A. Patterson, F. Hamilton, John Palmer, F. A. Mathieu, Geo. Beausoleil, J. H. Prenoveau, E. Lemieux, et L. J. Prud'homme.

Submitted also applications from civic employes asking

St-Jorre, P. Phelan, Léo Deslongchamps, T.-A. Veary, John Morris, C.-R. Robitaille, J.-A. Gougeon, Alexis Mousseau, René Lemyre, J.-A. Aubé, Raoul Patenaude, Alphonse Bastien, A.-T. Desjardins, E.-A. Collin, A. Filiatrault et John-P. Dixon.

Déposées sur le bureau.

12.—Soumis

(1) Une lettre de la succession Masson, au sujet de sa réclamation *re* expropriation de la rue Hutchison;

(2) Lettre de M. Guy de Montigny, offrant d'accepter un certain montant en règlement final de sa réclamation contre la Ville;

(3) Rapport de la Commission de la Voirie, à l'effet de rembourser \$118.48 à la "Firimite Paving Co."

Renvoyés à la sous-commission des Réclamations.

13.—Soumis des rapports de la Commission de la Voirie, recommandant la construction d'égouts:

(1) Dans la rue Gilford, depuis la rue Boyer jusqu'à la rue Mentana, coût \$850, quote-part de la Ville \$130;

(2) Dans la côté Ouest du square Georges-Etienne-Cartier, quartier Saint-Henri, coût \$4,000, quote-part de la Ville, \$2,150.

Résolu: De souscrire auxdits rapports.

14.—Soumis un rapport de la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$10,000 pour nouveaux conduits et tuyaux de service.

Résolu: De souscrire audit rapport, le montant requis devant être chargé au fonds d'emprunt.

15.—Soumis un rapport de la Commission de la Voirie recommandant la construction d'un égout dans la rue Bercy (ci-devant rue DeLévis), entre les rues Hochelaga et Sherbrooke, dans la partie de ladite rue qui appartient à la Ville.

Résolu: De renvoyer ce rapport au Département en Loi avec prière de donner son opinion à ce sujet.

16.—Soumis un rapport de la Commission de l'Incinération, demandant un crédit de \$7,500 pour achat de chevaux.

Déposé sur le bureau.

17.—Soumis les rapports suivants qui demandent des crédits additionnels:

(1) De la Commission d'Hygiène et de Statistiques, \$190 pour uniformes;

(2) De la Commission des Marchés, \$500 pour salaire, et \$215 pour dépenses contingentes.

Résolu: De présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission ne peut souscrire auxdits rapports, attendu qu'il n'y a actuellement pas de fonds disponibles pour les fins sus-mentionnées.

18.—Soumises des lettres et des requêtes de

(1) Le Comité du Congrès Gymnastique de Rome, demandant une subvention de \$500;

(2) M. M.-A. Doyle, demandant une souscription pour aider à l'érection d'une église dans le quartier Hochelaga.

(3) La "Canadian Forestry Association," demandant une subvention.

Résolu: Qu'un rapport soit présenté au Conseil, déclarant que ces requêtes ne peuvent être prises en considération, attendu qu'il n'y a actuellement pas de fonds disponibles à cet effet.

19.—Est soumis le rapport de la sous-commission chargée d'étudier la demande de subvention faite par le docteur R. Villecourt afin de fonder un bureau de placement pour servantes françaises.

Résolu: De souscrire audit rapport et de présenter au Conseil un rapport déclarant que cette Commission ne peut acquiescer à cette demande attendu qu'il n'y a actuellement pas de fonds disponibles pour cette fin.

20.—Soumis le rapport de la "Charity Organization Society of Montreal" pour l'année fiscale 1907.

Déposé sur le bureau.

21.—Soumis un rapport de la Commission de Police, demandant un crédit de \$400 pour garnitures électriques à la caserne No 4.

Résolu: De prier la Commission de Police de fournir de plus amples détails à ce sujet.

22.—Soumise une lettre du trésorier de la Ville, en date

for promotion and from different persons for a position in the civic service : J. A. Prud'homme, J. T. St. Jorre, P. Phelan, Léo Deslongchamps, T. A. Veary, John Morris, C. R. Robitaille, J. A. Gougeon, Alexis Mousseau, René Lemyre, J. A. Aubé, Raoul Patenaude, Alphonse Bastien, A. T. Desjardins, E. A. Collin, A. Filiatrault, John P. Dixon.

Laid on the table.

12.—Submitted:

(1) Letter from the Estate Masson, in connection with their claim *re* expropriation of Hutchison street;

(2) Letter from Mr. Guy de Montigny offering to accept a certain amount in full settlement of his claim against the City;

(3) Report from the Road Committee to reimburse a sum of \$118.48 to the Firimite Paving Co.

Referred to the sub-committee on Claims.

13.—Submitted reports from the Road Committee recommending the construction of sewers:

(1) In Gilford street, from Boyer to Mentana streets; cost, \$850, City's share \$130;

(2) In West side of George-Etienne-Cartier square, St. Henry ward; cost \$4,000, City's share, \$2,150.

Resolved: To concur in said reports.

14.—Submitted a report from the Water Committee, asking an appropriation of \$10,000 for new mains and services.

Resolved: To concur in said report, the necessary amount to be charged against the loan fund.

15.—Submitted a report from the Road Committee, recommending the construction of a sewer in Bercy street (formerly De Lévis street) between Hochelaga street and Sherbrooke street, on the portion of said street that is owned by the City.

Resolved: That said report be referred to the Law Department for their opinion.

16.—Submitted a report from the Incineration Committee, asking an appropriation of \$7,500 to purchase horses.

Laid on the table.

17.—Submitted the following reports asking for supplementary appropriations:

(1) Hygiene and Statistics Committee, \$190 for uniforms;

(2) Market Committee, \$500 for salary, and \$215 for contingent expenses.

Resolved: To report to Council that this Committee cannot approve said reports as there are no funds available presently for such purposes.

18.—Submitted letters and petitions, from

(1) "Le Comité du Congrès Gymnastique de Rome," for a grant of \$500;

(2) Mr. M. A. Doyle, for a subscription towards the erection of a church in Hochelaga ward;

(3) The Canadian Forestry Association, for a grant.

Resolved: To report to Council that these requests cannot be considered before the end of the year, as there are no funds available presently for such purpose.

19.—The report of the sub-committee on the request made by Dr. R. Villecourt for a grant towards the establishment of an employment bureau for French servants, was submitted.

Resolved: To concur therein and to report to Council that this Committee cannot consider favorably said request as there are no funds available presently for such purpose.

20.—Submitted the report of the Charity Organization Society of Montreal for the fiscal year of 1907.

Laid on the table.

21.—Submitted a report from the Police Committee, asking an appropriation of \$400 for electrical fixtures at No. 4 station.

Resolved: That the Police Committee be requested to furnish more details in this connection.

22.—Submitted a letter from the City treasurer, dated

du 14 février 1907, au sujet de la dépense effectuée pour l'enlèvement de la neige.

Résolu: De renvoyer cette lettre au trésorier et de lui demander de préparer, pour la prochaine assemblée, un rapport indiquant les montants payés jusqu'à ce jour par la "Montreal Street Ry Co." comme sa quote-part à l'enlèvement de la neige.

23.—Le trésorier de la Ville soumet l'état de la caisse pour la semaine expirant le 5 mars 1908:

Découvert au 19 février 1908.	\$222,700
Montants déboursés depuis.	67,806
	<hr/>
Recettes.	\$290,506
	64,528
<hr/>	<hr/>
Découvert.	\$225,978

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

COMMISSION DE POLICE

Compte rendu de l'assemblée du 6 mars

Sont présents: MM. les échevins Proulx, président, Stearns, Carter, Marin et Séguin.

1.—M. Prévost, au nom de la "Montreal Hackmen's Protective Association," se présente devant la Commission et demande que les propriétaires d'omnibus de Longueuil soient tenus de prendre une licence pour le transport des voyageurs de Montréal à Longueuil.

Résolu: Vu la saison avancée, de remettre l'étude de cette question jusqu'à l'automne prochain.

2.—M. le président rapporte que les avocats de la Ville désirent consulter les autorités provinciales avant de donner leur opinion au sujet du port d'armes cachées.

3.—La requête de James Anderson, cocher de place, qui demande d'être transféré du poste du square Chaboillez à celui du square Phillips, est

Renvoyée au surintendant de Police avec prière de faire rapport.

4.—Soumise une lettre de M. Geo. Vandelac, se plaignant de la part prise par la police aux élections municipales qui ont eu lieu lundi, le 3 février dernier, et demandant une enquête.

Soumise aussi une lettre de M. E.W. Villeneuve, se plaignant, entre autres choses, de l'intervention de la police dans ladite élection et demandant qu'une Commission royale soit nommée, sous le Grand Sceau de la Province, à l'effet de s'enquérir des faits et des accusations contenues dans ladite lettre.

Résolu: Que ces deux lettres soient renvoyées aux avocats de la Ville avec prière de donner leur opinion sur les faits qui y sont exposés, et d'indiquer ce que cette Commission doit faire, pour se conformer à la loi dans l'espèce.

Ajournement.

JOHN-J. BARRY,
Secrétaire.

COMMISSION DE LEGISLATION

Compte rendu de l'assemblée du 6 mars

Sont présents: MM. les échevins Lavallée, président, L.-A. Lapointe, Dagenais, M. Martin, Larivière, J.-B.-A. Martin, Clearihue, O'Connell, Mount, Proulx et Lévesque.

1.—MM. Laniel & Boileau comparaissent de nouveau au sujet de la taxe des colporteurs et rendent compte de leur entrevue avec l'hon. Premier Ministre de Québec.

Résolu: De s'en tenir pour le moment au rapport présenté au Conseil.

2.—La question de l'élargissement de la rue St-David

14th February 1907, in connection wth the expenditure made for snow removal.

Resolved: To refer back said letter to the City treasurer and to ask him to prepare for the next meeting a report showing the amount paid to date by the Montreal Street Railway Co. as their quota of the cost of "snow removal."

23.—The City treasurer submitted the statement of cash for week ending 5th of March 1908:

Overdraft February 19, 1908.	\$222,700
Disbursements since then.	67,806
	<hr/>
Receipts since then.	\$290,506
	64,528
Overdraft.	\$225,978

Adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

POLICE COMMITTEE

Report of meeting held on the 6th of March.

Present: Ald. Proulx, chairman, Stearns, Carter, Marin and Séguin.

1.—Mr. Prévost, on behalf of the Montreal Hackmen's Protective Association, appeared before the Committee and asked that proprietors of omnibuses from Longueuil be compelled to take out a license for carrying passengers from Montréal to Longueuil.

Resolved: That, owing to the advanced winter season, action upon this state of things be differed until next fall.

2.—The chairman reported verbally that the City attorneys would consult the provincial authorities before giving their opinion anent the carrying of concealed weapons.

3.—The request of James Anderson, hackman, to be transferred from the Chaboillez Square cabstand to that of Phillips square was

Referred to the superintendent of Police for a report.

4.—Submitted a letter from Mr. Geo. Vandelac, protesting against the part taken by the police in St. Jean Baptiste ward, at the municipal election held on Monday the 3rd of February last, and asking for an investigation.

Submitted also a letter from Mr. E. W. Villeneuve, complaining, amongst other things, of the intervention of the police at said election and asking that a Royal Commission under the Great Seal of the Province be appointed to investigate the facts and charges which said letter contains.

Resolved: That these two letters be referred to the City attorneys in order to obtain a legal opinion upon the facts contained therein, and to know what the Committee has to do, in obedience to the law in such a case.

Adjourned.

JOHN J. BARRY,
Secretary.

LEGISLATION COMMITTEE

Report of meeting held the 6th of March.

Present: Ald. Lavallée, chairman, L. A. Lapointe, Dagenais, M. Martin, Larivière, J. B. A. Martin, Clearihue, O'Connell, Mount, Proulx and Lévesque.

1.—Messrs. Laniel & Boileau appeared before the Committee anent the tax on peddlers and submitted a report of their interview with the Honorable Prime Minister of Quebec.

Resolved: To confirm the report made to Council.

2.—The question of the widening of St. David lane being

étant prise en considération, certains propriétaires et parties intéressées dans cette expropriation se prononcent en faveur de cette amélioration, et d'autres s'y opposent.

Résolu: De faire rapport au Conseil que cette Commission croit devoir recommander au Conseil de ne pas concourir maintenant dans le principe du projet de loi dont avis a été donné.

Le bill proposé par certains membres du clergé protestant, concernant la taxe des presbytères, étant pris en considération, et M. Hickoon ayant parlé en faveur du bill, il est

Résolu: 1o D'acquiescer au principe du bill; 2o De consentir à exempter de la contribution foncière les immeubles occupés comme résidences par le prêtre ou le ministre desservant une église dans la Cité, pourvu que la valeur de ces immeubles, telle que portée au rôle d'évaluation, n'excède pas \$15,000; 3o De consentir à ce que cette loi ait un effet rétroactif pour les deux dernières années, et que la Cité soit autorisée à rembourser à qui de droit ce qui a été payé depuis ces deux dernières années pour taxes foncières sur ces immeubles, mais jusqu'à concurrence seulement d'une évaluation de \$15,000.

Pour acquiescer à la demande des propriétaires intéressés dans l'expropriation de la rue St-Antoine et des promoteurs du bill concernant la taxe des presbytères et afin d'éviter des frais considérables, il est aussi

Résolu: D'autoriser le Département en Loi et le Greffier de la Ville à insérer, dans le bill de la Cité, les amendements proposés dans leurs projets de loi dont avis a été donné, et qu'ils soient aussi autorisés à s'entendre avec les promoteurs de ces bills pour donner effet aux résolutions qui précèdent de manière à éviter autant que possible des frais inutiles.

Ajournement.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

COMMISSION DE L'INCINERATION

Compte rendu de l'assemblée du 6 mars

Sont présents: MM. les échevins M. Martin, président, David, Roy, Gadbois, L'Espérance, Nault et Gallery.

1.—Soumise et lu une lettre de M. Edmond Vandelac, demandant d'être remboursé de son salaire qu'il a perdu pour cause de maladie contractée durant l'exercice de ses fonctions.

Un certificat du docteur L.-Z. Renaud accompagne la dite lettre.

Résolu: De lui payer son salaire pour le temps qu'il a perdu.

2.—Soumis et lu un rapport du surintendant, demandant que l'on sépare son bureau par une cloison afin de lui réservé un bureau privé; demandant aussi un pupitre pour le pourvoyeur et un pupitre à dactylographie.

Résolu: De référer ce rapport à la Commission de l'Hôtel de Ville avec recommandation d'accéder à cette demande.

3.—Sumis et lu un extrait des minutes d'une assemblée du Conseil, tenue le 2 mars courant, au sujet d'un avis de motion de M. l'échevin Roy pour produire l'énergie électrique par la combustion des déchets.

Sur proposition de M. l'échevin Gadbois, il est

Résolu: Q'instruction soit donnée au Greffier de la Ville de préparer un règlement conformément audit avis de motion. (M. les échevins Martin et Gallery dissidents).

4.—Soumises et lues des demandes pour positions d'inspecteurs des rues et ruelles de la part de MM. P.-S. Slavin, F. Létourneau, J.-A. Létourneau, E. Lapointe, Chas. Pinoteau, J. Brousseau, C. Paquette, J.-A. Narbonne, N. Troie, N. Coulombe, C. Trempe, A. Gauthier, L. Marcil, E. Guay et Joseph Brunet.

M. l'échevin Gadbois

Propose: Que M. Théophile Paquette soit nommé contremaître et que MM. Louis Marcil, Etienne Guay et Arthur Gauthier soient nommés inspecteurs des rues et ruelles.

M. l'échevin Roy propose en

Amendement: Que la nomination du contremaître soit

considered, certain proprietors and parties, interested in said expropriation declared themselves in favor of said improvement and others objected to it.

Resolved: That a report be made to Council stating that this Committee considered that it should recommend to Council not to concur now in the principle of the bill, notice of which has been given.

The bill proposed by certain members of the Protestant clergy, anent the taxes on parsonages, being considered, and Mr. Hickoon having spoken in favor of said bill, it was

Resolved: 1o To concur in the principle of the bill;

2o To agree to the exemption from assessment of the immovable occupied as residence by the officiating priest or minister in charge of a Church in the City, provided the assessed value of such immovables, does not exceed \$15,000;

3o To agree that the law have a retroactive effect for the past two years, and that the City be authorized to reimburse the proper parties, the amounts paid during the past two years for assessments on said immovables, but only to the extent of a \$15,000 assessment;

In order to grant the request of the proprietors interested in the St. Antoine street expropriation and of the promoters of the bill concerning the tax on parsonages, and in order to prevent considerable costs, it was also

Resolved: That the Law Department and the City Clerk be authorized to insert in the City's Bill, the proposed amendments contained in their bills, notice of which has been given, and that they be authorized to arrange with the promoters of said bills, to give effect to the above resolutions so as to prevent as far as possible useless costs.

Adjourned.

L. O. DAVID.
City Clerk.

INCINERATION COMMITTEE

Report of meeting held the 6th of March.

Present: Ald. Martin, chairman, David, Roy, Gadbois, L'Espérance, Nault and Gallery.

1.—Submitted and read a letter from Mr. Edmond Vandelac, asking to be refunded his salary retained on account of illness while on duty.

A certificate from Dr. L. Z. Renaud accompanied the said letter.

Resolved: That he be paid his salary for the time lost.

2.—Submitted and read a report from the superintendent asking that his office be divided by a partition so as to give him a private office; asking also for a desk for the supply officer and a type-writing desk.

Resolved: That said report be referred to the City Hall Committee with a recommendation that the said request be granted.

3.—Submitted and read an extract from the minutes of a meeting held on the 2nd of March instant, ament a notice of motion by Ald. Roy to produce electricity from garbage.

On motion of Ald. Gadbois, it was

Resolved: That the City clerk be asked to draft a by-law according to the said notice of motion. (Ald. Martin and Gallery dissenting).

4.—Submitted and read applications for positions as street and lane inspectors, from: Messrs. P. S. Slavin, F. Létourneau, E. Lapointe, Chas. Pinoteau, J. Brousseau, C. Paquette, J. A. Narbonne, N. Troie, N. Coulombe, C. Trempe, A. Gauthier, L. Marcil, E. Guay, Joseph Brunet and J. A. Létourneau.

Ald. Gadbois

Moved: That Mr. Théophile Paquette be appointed foreman and that Messrs. Louis Marcil, Etienne Guay and Arthur Gauthier be appointed street and lane inspectors.

Ald. Roy moved in

Amendment: That the appointment of the foreman be

faite séparément, et que M. Théophile Paquette soit nommé à la position.

La Commission se partage comme suit:

Pour: David, Roy et Gallery—3.

Contre: Gadbois, Nault et L'Espérance—3.

Les voix étant également partagées, M. le président donne son vote prépondérant en faveur de l'amendement qui est en conséquence affirmatifé, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin David

Propose: Que les trois inspecteurs soient nommés séparément.

M. l'échevin Gallery propose en

Amendement: Que les trois inspecteurs soient nommés à la fois.

La Commission se partage sur ledit amendement:

Pour: Gadbois, L'Espérance, Nault et Gallery—4.

Contre: David et Roy—2.

Ledit amendement est ainsi affirmatifé, et il est

Résolu: En conséquence.

M. l'échevin Gallery propose en

Amendement: Que MM. Narcisse Troie, M. Létourneau et F. Prévost soient nommés à la position d'inspecteurs des rues et ruelles.

La Commission se partage comme suit:

Pour: David, Roy et Gallery—3.

Contre: Gadbois, Nault et L'Espérance—3.

Les voix étant également partagées, M. le président donne son vote prépondérant contre ledit amendement qui est ainsi négatifé.

M. l'échevin Gallery demande la reprise en considération du vote.

Pour: David, Roy et Gallery—3.

Contre: Gadbois, L'Espérance, Nault et Martin—4.

Ladite motion est ainsi négatifée.

M. l'échevin Martin propose en

Amendement: Que MM. Joseph Brunet, Louis Marcil et Arthur Gauthier soient nommés à la position d'inspecteurs des rues et ruelles.

La Commission se partage comme suit:

Pour: Martin—1.

Contre: Gadbois, L'Espérance, Nault, David, Roy et Gallery—6.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

M. l'échevin David propose en

Amendement: Que MM. A. Bastien, N. Troie et Villemaire soient nommés à la position d'inspecteurs des rues et ruelles.

La Commission se partage comme suit:

Pour: David et Roy—2.

Contre: Gadbois, L'Espérance, Nault et Gallery—4.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

La motion principale étant mise aux voix, la Commission se partage:

Pour: Gadbois, L'Espérance, Nault et Gallery—4.

Contre: David et Roy—2.

Ladite motion est ainsi affirmatifée, et il est

Résolu: En conséquence.

Ajournement.

J.-A. LEMAY,
Secrétaire.

CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de l'assemblée mensuelle du 9 mars

Son Honneur le maire Louis Payette occupe le fauteuil de la présidence.

Sont présents: MM. les échevins L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Gallery,

made separately and that Mr. Théophile Paquette be given the position.

The Committee divided:

Yea: David, Roy and Gallery—3.

Nays: Gadbois, Nault and L'Espérance—3.

The votes being equally divided, the chairman gave his casting vote in favor of the amendment, which was thus carried, and it was

Resolved: Accordingly.

Ald. David

Moved: That the three inspectors be appointed separately.

Ald. Gallery moved in

Amendment: That the three inspectors be appointed by one and same resolution.

The Committee divided on said amendment:

Yea: Gadbois, L'Espérance, Nault and Gallery—4.

Nays: David and Roy—2.

The said amendment was carried, and it was

Resolved: Accordingly.

Ald. Gallery moved in

Amendment: That Messrs. Troie, M. Létourneau and F. Prévost be appointed street and lane inspectors.

The Committee divided as follows:

Yea: David, Roy and Gallery—3.

Nays: Gadbois, Nault and L'Espérance—3.

The votes being equally divided, the chairman gave his casting vote against the said amendment which was thus lost.

Ald. Gallery asked that the vote be reconsidered:

Yea: David, Roy and Gallery—3.

Nays: Gadbois, L'Espérance, Nault and Martin—4.

So the said motion was lost.

Ald. Martin moved in

Amendment: That Messrs. Joseph Brunet, Louis Marcil and Arthur Gauthier be appointed street and lane inspectors.

The Committee divided as follows:

Yea: M. Martin—1.

Nays: Gadbois, L'Espérance, Nault, David, Roy and Gallery—6.

So the said amendment was lost.

Ald. David moved in

Amendment: That Messrs. A. Bastien, N. Troie and Villemaire be appointed street and lane inspectors.

The Committee divided:

Yea: David and Roy—2.

Nays: Gadbois, L'Espérance, Nault and Gallery—4.

So the said amendment was lost.

The main motion being put, the Committee divided as follows:

Yea: Gadbois, L'Espérance, Nault and Gallery—4.

Nays: David and Roy—2.

The said motion was thus carried, and it was

Resolved: Accordingly.

Adjourned.

J. A. LEMAY,
Secretary.

CITY COUNCIL

Report of monthly meeting held the 9th of March.

His Worship the Mayor Louis Payette, in the chair.

Present: Aldermen L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, Lévy, M. Martin, Dagenais, Robillard, L'Espérance, Turner, Sadler, Bumbray, Ga'ley, Lavallée, Stearns,

Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.-A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux.

REQUETES, ETC.

1.—De contribuables, protestant contre l'effacement de la ligne homologuée de la rue Sainte-Thérèse.

2.—De M. F. Watson, demandant une position comme assistant-ingénieur.

Renvoyées à la Commission de la Voirie.

3.—De M. R. Houdack, à l'effet d'ouvrir une forge; et de M. J.-B. Gratton, pour l'érection d'une chaudière à vapeur.

Renvoyées à la Commission des Incendies et de l'Eclairage.

4.—Du secrétaire-trésorier de Notre-Dame-de-Grâces *re* vote sur le projet de règlement d'annexion.

Déposée aux archives.

5.—De MM. Stuart & Herbert, protestant contre les amendements projetés du règlement concernant le pain.

6.—De colporteurs de fruits, protestant contre le projet d'augmenter le coût de leurs licences.

Déposée sur le bureau.

7.—De l'honorable R.W. Scott, répondant à la résolution du Conseil en date du 2 mars 1908.

A ce sujet, M. l'échevin L.-A. Lapointe fait quelques remarques.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que les remarques de M. l'échevin L.-A. Lapointe, ainsi que les faits et les chiffres par lui cités, soient annexés à la lettre de l'honorable Secrétaire d'Etat pour servir de renseignements à l'avenir et faire voir la fausseté des déclarations de cet honorable monsieur, et que ces deux documents soient déposés aux archives.

8.—Sur proposition de M. l'échevin DAGENAIS, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que, conformément aux dispositions du règlement No 105 et de ses amendements, concernant la santé, et à celles de l'acte concernant la santé publique (51-52 Victoria, ch. 47 Québec), et conformément aux ordonnances du Conseil d'Hygiène de la Province, le bureau d'Hygiène de la Cité de Montréal pour l'année civique courante se compose des membres de la Commission d'Hygiène et de Statistiques, savoir: MM. les échevins Dagenais, président, Mount, Lévesque, David, Marin, Gallery, O'Connell, et que le docteur Louis Laberge soit nommé officier de santé et médecin officier de santé pour ladite Cité et soit investi de tous les pouvoirs que confèrent à ce fonctionnaire les lois et règlements précités.

9.—Sur proposition de M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: D'accorder un mois de congé à M. l'échevin Yates qui est absent pour cause de maladie.

10.—Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LAVALLEE, il est

Résolu: Que M. H. Mercier, à l'Assemblée législative, et l'honorable M. Joseph Lanctôt, au Conseil législatif, soient priés de présenter le bill de la Cité amendant sa charte et d'en favoriser l'adoption.

ACTES

11.—Quittance de la Ville en faveur de MM. Arthur Lacroix et Adélard Vézeau.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit projet de quittance soit approuvé et que Son Honneur le Maire et le greffier de la Ville soient autorisés à le signer au nom de la Ville.

AVIS DE MOTION

12.—De M. l'échevin Dagenais, à l'effet d'amender et de codifier les règlements concernant l'hygiène.

RAPPORTS

13.—De la Commission des Finances, au sujet de certaines demandes pour subventions.

N. Lapointe, Leclaire, Giroux, Mercier, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Marin, Duquette, Lévesque, Major, Guay, David, Roy, Mount, Fraser, Carter, Lamoureux.

PETITIONS, ETC.

1.—From ratepayers, against the erasure of the line of Ste. Thérèse street.

2.—From F. Watson, for a position as asst.-engineer.

Referred to Road Committee.

3.—From R. Houdack, to open a forge, and from J. B. Gratton to erect a boiler.

Referred to Fire & Light Committee.

4.—From secretary-treasurer of Notre-Dame-de-Grâces *re* vote on proposed annexation by-law.

Filed of record.

5.—From Messrs. Stuart & Herbert, protesting against the proposed amendments to by-law *re* bread.

6.—From fruit peddlers, protesting against the proposed increase of their license fee.

Laid on the table.

7.—From Hon. R. W. Scott, replying to resolution of Council of 2nd of March 1908.

Ald. L. A. LAPOINTE made certain statements in this connection.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. ROBILLARD, it was

Resolved: That the remarks of Ald. L. A. Lapointe, with the facts and figures cited by him, be annexed to the communication from the Hon. Secretary of State, for future reference, in order to show the erroneous nature of the statements made by that honorable gentlemen, and that both documents be filed of record.

8.—On motion of Ald. DAGENAIS, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That, in accordance with the provisions of by-law No. 105 and its amendments concerning health and the Act respecting public health (51-52 Vict. chap. 47, Québec), and in conformity with the regulations of the Provincial Board of Health, the Board of Health of the City of Montreal, for the current year, be composed of the members of the Committee on Hygiene and Statistics, namely: Aldermen Dagenais, chairman, Mount, Lévesque, David, Marin, Gallery, O'Connell, and that Doctor Louis Laberge be and is hereby appointed Health Officer and Medical Health Officer for the said City with the powers vested in that officer by the above cited Acts and by-laws.

9.—On motion of Ald. MERCIER, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That one month's leave of absence be granted to Ald. Yates, absent through illness.

10.—On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LAVALLEE, it was

Resolved: That Mr. H. Mercier, in the Legislative Assembly, and the Hon. Joseph Lanctot, in the Legislative Council, be requested to present the Bill of the City amending its Charter and to promote the adoption thereof.

DEED.

11.—Quittance by the City to Arthur Lacroix and Adélard Vézeau.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said deed be approved of and that His Worship the Mayor and the City clerk be authorized to sign the same on behalf of the City.

MOTION.

12.—By Ald. Dagenais, to amend and codify the by-laws *re* health.

REPORTS.

13.—From Finance Committee, anent certain demands for grants.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin SADLER, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

14.—De la Commission des Finances, souscrivant aux rapports de la Commission de la Voirie et du Bureau d'Hygiène pour la construction d'égouts (1) dans le square Georges-Etienne-Cartier, (2) dans la rue Gilford.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin LARIVIERE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

15.—De la Commission des Finances, souscrivant au rapport de la Commission de l'Aqueduc qui demande un crédit de \$10,000 pour travaux permanents.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

16.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire aux rapports de la Commission des Marchés qui demande (1) \$215 pour dépenses contingentes, (2) \$500 pour payer le salaire de M. Langlois.

17.—De la Commission des Finances, refusant de souscrire au rapport de la Commission d'Hygiène et de Statistiques qui demande un crédit de \$190 pour uniformes.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin J.-B.-A. MARTIN, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

18.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'opérer le virement d'un montant de \$54.07.

Sur proposition de M. l'échevin LARIVIERE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

19.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue LeRoyer.

20.—De la Commission de la Voirie, à l'effet d'effacer les lignes homologuées de la rue Saint-Jean-Baptiste.

Questions différences à la demande de M. l'échevin Lévy.

21.—De la Commission de la Voirie, demandant un crédit de \$1,500, et à l'effet de permettre à la Compagnie de Publication du Star d'ériger une deuxième passerelle au-dessus de la ruelle Fortifications.

Renvoyés à la Commission des Finances.

22.—De la Commission de Police, à l'effet d'incorporer le Cercle des Travailleurs.

Sur proposition de M. l'échevin PROULX, appuyé par M. l'échevin M. MARTIN, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

23.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet de permettre à M. B. Corbeil d'ériger une forge.

24.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage pour permettre à M. P. Dunn d'ouvrir une cour à bois.

25.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'adjudger à M. C.-E. Lamoureux la confection d'uniformes.

26.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour adjuger à la "Canadian Rubber Co." la fourniture de boyaux.

27.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour adjuger à M. L. Julien la fourniture de chaussures.

28.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'adjudger à MM. A. Giguère et H.-K. Martin la fourniture de coiffures.

29.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, pour adjuger à MM. Trudel & Graham la fourniture de casques d'hiver.

Sur proposition de M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin ROBILLARD, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

30.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'adjudger à MM. Racette & Dubord la fourniture de chemises.

Sur proposition de M. l'échevin GALLERY, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté. (MM. les échevins Dagenais et Nault dissidents).

31.—De la Commission des Incendies et de l'Eclairage, à l'effet d'adjudger à MM. Bastien & Brunelle la confection d'uniformes.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. SADLER, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

14.—From Finance Committee, concurring in the reports of the Road Committee and Board of Health, for the construction of sewers in (1) Georges-Etienne-Cartier square; (2) Gilford street.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. LARIVIERE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

15.—From Finance Committee, concurring in the report of the Water Committee for an appropriation of \$10,000 for permanent work.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

16.—From Finance Committee, declining to concur in the reports of the Market Committee for (1) \$215 for contingent expenditure, (2) \$500 to pay salary of Mr. Lan-glois.

17.—From Finance Committee, declining to concur in the report of the Hygiene and Statistics Committee, for an appropriation of \$190 for uniforms.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. J. B. A. MARTIN, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

18.—From Road Committee, to vary a sum of \$54.07.

On motion of Ald. LARIVIERE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

19.—From Road Committee, to erase homologated lines of Le Royer street.

20.—From Road Committee, to erase homologated line of St. Jean-Baptiste street.

Consideration deferred at the request of Ald. Lévy.

21.—From Road Committee, for an appropriation of \$1,500, and to allow star Publishing Co. to erect a second bridge over Fortification lane.

Referred to Finance Committee.

22.—From Police Committee, to incorporate "The Workers' Circle".

On motion of Ald. PROULX, seconded by Ald. M. MARTIN, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

23.—From Fire and Light Committee, to allow Mr. B. Corbeil to erect a forge.

24.—From Fire and Light Committee, to allow Mr. P. Dunn to open a woodyard.

25.—From Fire and Light Committee, to award contract for uniforms to C. E. Lamoureux.

26.—From Fire and Light Committee, to award contract for hose to Canadian Rubber Co.

27.—From Fire and Light Committee, to award contract for boots to L. Julien.

28.—From Fire and Light Committee, to award contract for caps to A. Giguère and To H. K. Martin.

29.—From Fire and Light Committee, to award contract for winter caps to Messrs. Trudel & Graham.

On motion of Ald. GALLERY, seconded by Ald. ROBIL-LARD, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

30.—From Fire and Light Committee, to award contract for shirts to Messrs. Racette & Dubord.

On motion of Ald. GALLERY, seconded by Ald. LAVIO-LETTE, it was

Resolved: That said report be received and adopted. (Ald. Dagenais and Nault dissenting).

31.—From Fire and Light Committee, to award contract for uniforms to Messrs. Bastien & Brunelle.

Question différée à la demande de M. l'échevin Duquette.

32.—De la Commission de l'Aqueduc, demandant un crédit de \$50,000.

Renvoyé à la Commission des Finances.

33.—De la Commission de l'Incinération, au sujet de la production d'électricité au moyen de la combustion des déchets.

Sur proposition de M. l'échevin ROY, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

34.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet de rembourser à M. A.-P. Pigeon un dépôt de \$150.

35.—De la Commission de l'Hôtel de Ville, à l'effet d'adjudiquer à M. A.-P. Pigeon l'impression des rapports annuels de 1907.

Sur proposition de M. l'échevin L'ESPERANCE, appuyé par M. l'échevin GIROUX, il est

Résolu: Que lesdits rapports soient reçus et adoptés.

36.—De la Commission spéciale de Législation, suggérant certains amendements à la Charte.

Sur proposition de M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin O'CONNELL, il est

Résolu: Que ledit rapport soit reçu et adopté.

ORDRE DU JOUR

37.—Etant lu l'ordre du jour pour adopter en 3ème lecture un règlement à l'effet d'annexer Notre-Dame-de-Grâces,

Il est

Ordonné: De le biffer.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un rapport de la Commission spéciale de Législation suggérant certains amendements à la Charte,

M. l'échevin LAVALLEE, appuyé par M. l'échevin SADLER,

Propose: Que ledit rapport soit adopté.

M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin BUMBRAY, propose en

Amendement: D'amender ledit rapport en en retranchant le dernier paragraphe, et que, ainsi amendé, ledit rapport soit adopté.

Le Conseil se partage sur ledit amendement:

Pour: Clearihue, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Bumbray, Lavallée, Stearns, Leclaire, Marin, Major—10.

Contre: L.A. Lapointe, Proulx, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J.-B.A. Martin, Nault, Séguin, Duquette, Lévesque, Guay, David, Roy, Mount, Lamoureux—24.

Ledit amendement est ainsi négatifé.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence.

38.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération des avis de motions (1) de M. l'échevin Lévy, pour édicter un règlement *re* bibliothèque technique; (2) de M. l'échevin L.-A. Lapointe, pour la nomination d'un bureau d'ingénieurs *re* conduits; (3) de M. l'échevin Leclaire, pour amender le règlement No. 260 *re* bâtiments; (4) de M. l'échevin Lavallée, à l'effet d'amender le règlement No. 344 *re* trottoirs, il est

Résolu: Que le greffier de la Ville soit prié de rédiger des règlements en conséquence, de les faire imprimer et de leur donner leur rang sur l'ordre du jour.

39.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Leclaire, au sujet des sections 48 et 61 de la Charte,

Sur proposition de M. l'échevin LECLAIRE, appuyé par M. l'échevin PROULX, il est

Résolu: Que ce Conseil se déclare favorable, en principe, à l'abrogation des clauses 48 et 61 de la Charte de la Cité, de manière à ce que les électeurs qui doivent à la Cité quelque taxe ou taxe d'eau ne perdent pas leur droit de voter aux élections municipales, et qu'il regrette de ne pouvoir légalement s'adresser à la Législature à cette session pour obtenir un amendement à la Charte de la Cité dans ce sens. (MM. les échevins Stearns et Ward dissidents).

Consideration deferred at the request of Ald. Duquette.

32.—From Water Committee, for an appropriation of \$50,000.

Referred to Finance Committee.

33.—From Incineration Committee, anent the production of electricity from garbage.

On motion of Ald. ROY, seconded by Ald. LEVESQUE, it was.

Resolved: That said report be received and adopted.

34.—From City Hall Committee, to reimburse a deposit of \$150 to Mr. A. P. Pigeon.

35.—From City Hall Committee, to award to Mr. A. P. Pigeon the contract for printing annual reports of 1907.

On motion of Ald. L'ESPERANCE, seconded by Ald. GIROUX, it was

Resolved: That said reports be received and adopted.

36.—From Special on Legislation, offering certain amendments to the Charter.

On motion of Ald. LAVALLEE, seconded by Ald. O'CONNELL, it was

Resolved: That said report be received and adopted.

ORDER OF THE DAY.

37.—The order of the day being read for the 3rd reading of a by-law to annex Notre-Dames-des-Neiges,

The same was

Ordered: To be struck.

38.—The order of the day being read to consider a report from the special Committee on Legislation suggesting certain amendments to the Charter,

Ald. LAVALLEE, moved, seconded by Ald. SADLER,
"That said report be adopted."

Moved in amendment by Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. BUMBRAY,

"That said report be amended by striking therefrom the last paragraph and that, so amended, said report be adopted."

The Council divided on said amendment:

Yeas: Clearihue, M. Martin, Dagenais, L'Espérance, Bumbray, Lavallée, Stearns, Leclaire, Marin, Major—10.

Nays: L. A. Lapointe, Proulx, Lévy, Robillard, Turner, Sadler, N. Lapointe, Giroux, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Robinson, Ward, J. B. A. Martin, Nault, Séguin, Duquette, Lévesque, Guay, David, Roy, Mount, Lamoureux—24.

So it passed in the negative.

The main motion being put, it was carried and

Resolved: Accordingly.

38.—The order of the day being read to consider motions by (1) Ald. Lévy, for a by-law *re* technical library; (2) Ald. L. A. Lapointe, for a Board of Engineers *re* conduits; (3) Ald. Leclaire, to amend by-law No. 260 *re* buildings; (4) Ald. Lavallée to amend by-law No. 344 *re* sidewalks,

It was

Resolved: That the City clerk be instructed to draft by-laws accordingly, to have the same printed and to give the same their rank on the order of the day.

39.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Leclaire, anent sections 48 and 61 of the Charter,

On motion of Ald. LECLAIRE, seconded by Ald. PROULX, it was

Resolved: That this Council is, in principle, favorable to the repeal of clauses 48 and 61 of the City Charter, in order to give the right to vote at municipal elections to all electors whether indebted or not towards the City for taxes or water rates, and they regret to be unable, legally, to apply to the Legislature at this session to obtain an amendment to the City Charter to that effect. (Ald. Stearns and Ward dissenting).

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,
Le Conseil s'adjourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSSET,
Greffier-adjoint de la Ville.

COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 10 mars

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

SOUMISSIONS

1.—M. R. Bausset, sous-greffier de la Cité, ouvre les soumissions reçues pour la fourniture de la bordure de pierre.

Sur proposition de M. l'échevin Leclaire, il est

Résolu: Que l'adjudication de ladite fourniture soit différée à vendredi prochain, à 11 heures a.m.

REQUETES, ETC.

2.—De la Compagnie du Pacifique Canadien, au sujet de la construction des voies de garage sur la rue Saint-Patrice, pour différentes compagnies.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport; et, de plus, qu'une sous-commission, composée de MM. les échevins Larivière, N. Lapointe, O'Connell et Ward, soit instituée pour visiter les lieux, jeudi prochain, à 10 heures a.m., et que les deux représentants du quartier Saint-Gabriel soient invités à cette inspection.

3.—De M. J. Deschâtelets et de M. E. Sauriol, offrant de fournir de la pierre à macadam.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville pour rapport.

4.—De la "Morrison Quarry Co.", demandant le remboursement de son dépôt de \$100.

Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est

Résolu: Que le trésorier de la Ville soit autorisé à rembourser à la "Morrison Quarry Co." son dépôt de \$100 effectué avec sa soumission de l'an dernier pour la fourniture de la pierre à macadam.

5.—Des propriétaires de la rue Berri, entre les rues Ontario et Sherbrooke, demandant la radiation des lignes homologuées.

Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est

Résolu: De présenter au Conseil un rapport recommandant la radiation des lignes homologuées de la rue Berri, à partir de la rue Ontario jusqu'à la rue Sherbrooke; et, de plus, que le Département en Loi soit prié d'exercer les procédures légales nécessaires à cet effet.

6.—De la Corporation du Village de Rosemont, protestant contre le mauvais état du chemin Papineau.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

7.—D'un certain nombre de propriétaires, s'opposant à la radiation des lignes homologuées de la rue Sainte-Thérèse (rue Le Royer).

Résolu: Que ladite requête soit annexée au rapport de la Commission de la Voirie maintenant devant le Conseil.

8.—De M. F. Watson, demandant une position comme sous-ingénieur dans le service de la Voirie.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

9.—De M. A. Charbonneau, demandant une position permanente dans le service de la Voirie.

Déposée sur le bureau.

10.—De M. F. Dansereau, contremaître de la division Est, invitant la Commission à visiter les ateliers de la division Est (avenue De Lorimier.)

Résolu: Que ladite invitation soit acceptée.

11.—Résolu: Que, à l'avenir, l'inspecteur de la Cité soit prié de voir à ce que les employés des ateliers de la Voirie soient payés hebdomadairement.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSSET,
Asst. City Clerk.

ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 10th of March.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

TENDERS.

1.—M. R. Bausset, asst. City Clerk opened the tenders received for the supply of curbstone.

On motion of Ald. Leclaire, it was

Resolved: That the awarding of the contract for the supply of the same be deferred until Friday next, at 11 o'clock a.m.

PETITIONS, ETC.

2.—From the Canadian Pacific Ry. anent the construction of sidings on St. Patrick street for several companies.

Resolved: That the City surveyor be asked to report thereon; and moreover, that a sub-committee composed of Ald. Larivière, N. Lapointe, O'Connell and Ward, be appointed to visit the premises, Thursday next, at 10 o'clock a.m., and that the two representatives of St. Gabriel ward be invited to be present at said inspection.

3.—From Mr. J. Deschatelets and Mr. E. Sauriol offering to supply macadamizing stone.

Referred to the City surveyor for a report.

4.—From the Morrison Quarry Co., asking that it be reimbursed its deposit of \$100.

On motion of Ald. N. Lopointe, it was

Resolved: That the City treasurer be authorized to refund the Morrison Quarry Co., its deposit of \$100 made with its tender last year, for the supply of macadamizing stone.

5.—From proprietors of Berri street, between Ontario and Sherbrooke streets asking that the homologated lines be erased.

Resolved: That a report be made to Council recommending that the homologated lines of Berri street from Ontario to Sherbrooke street, be erased, and moreover, that the Law Department be asked to take the necessary legal proceedings to that effect.

6.—From the Corporation of the village of Rosemount, protesting against the state of Papineau road.

Referred to the City surveyor.

7.—From a certain number of proprietors protesting against the erasing of the homologated lines of Ste. Thérèse street (Le Royer street).

Resolved: That the said petition be annexed to the Road Committee's report now before Council.

8.—From Mr. F. Watson, asking for a position as asst. engineer in the Road department.

Referred to the City surveyor.

9.—From Mr. A. Charbonneau asking for a permanent position in the Road department.

Laid on the table.

10.—From Mr. F. Dansereau, foreman of the Eastern division, inviting the Committee to visit the shops of the Eastern division on DeLorimier avenue.

Resolved: That the said invitation be accepted.

11.—Resolved: That, in the future, the City surveyor be requested to see that the employees in the shops of the Road department be paid weekly.

12.—Sur proposition de M. l'échevin Ward, il est
Résolu: Qu'une sous-commission, composée de MM. les échevins Larivière, Lapointe, Bumbray et Ward, soit instituée pour étudier la manière la plus efficace de nettoyer les rues dans le plus court délai possible, au printemps.

13.—Du "Montreal Turnpike Trust", demandant en vertu de quelle autorité l'inspecteur de la Ville a donné ordre aux charreteries de la Corporation de ne pas payer à la barrière d'Outremont.

L'inspecteur de la Ville informe la Commission que la Ville est propriétaire dans Outremont, et qu'elle ne doit pas payer à la barrière; et, de plus, que l'avis suivant, par ordre du conseil municipal d'Outremont, est actuellement affiché à ladite barrière, savoir: "Toute voiture circulant dans les limites de la municipalité d'Outremont, n'est pas tenue de payer la barrière."

Résolu: Que le Département en Loi soit prié de donner son opinion sur les droits de la Ville au sujet de la barrière d'Outremont et de celle d'Youville.

14.—M. T. Hannah se présente devant la Commission et demande que la barrière de péage du "Montreal Turnpike Trust", située sur la propriété de la Ville, à Youville, soit enlevée afin que l'on puisse circuler librement et gratuitement sur la partie dudit chemin ainsi cédée.

Résolu: Que la Commission des Finances soit priée de reprendre en considération la clause 5 du contrat No 9426, passé devant Mtre V. Morin, N. P., le 16 décembre 1907, entre la Commission des Syndics des Chemins à Barrières de Montréal et la Cité de Montréal; et, de plus, que l'inspecteur de la Ville soit prié d'informer ladite Commission des Chemins à Barrières qu'il reçoit tous les jours les plaintes de citoyens de la Ville obligés de payer pour passer sur la propriété de la Ville; et de lui enjoindre de se conformer à l'arrangement conclu entre elle et la Cité.

RAPPORTS

15.—De l'inspecteur de la Cité, au sujet de l'enlèvement des rails de la "Montreal Street Railway Co.", qui ne sont plus en usage sur les rues suivantes:

Rue Lacroix, entre Notre-Dame et Craig.

Rue Youville, entre McGill et St-Pierre.

Rue St-Timothée, entre Craig et Ste-Catherine.

Rue Fulford, entre St-Jacques et St-Antoine.

Déposé sur le bureau.

16.—De l'inspecteur de la Cité, au sujet de la radiation des lignes homologuées de la rue Amity, entre les avenues De Lorimier et Papineau.

Résolu: Que la question soit référée à une sous-commission, composée de MM. les échevins Larivière et Bumbray; et que les deux représentants du quartier Papineau soient priés de s'aboucher avec ladite sous-commission.

17.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet de la radiation des lignes homologuées de la rue Chaussée, au Nord de la rue Ontario.

Déposé sur le bureau.

18.—La question de la radiation des lignes homologuées des rues de Fleurimont et Comte, entre la rue Champlain et l'avenue Papineau, est différée jusqu'à la prochaine assemblée; et M. l'échevin L'Espérance est prié d'assister à cette assemblée.

19.—La question de la propriété de la Montée du Zouave est remise à la prochaine assemblée.

20.—De l'inspecteur de la Cité, au sujet de l'offre de la "Rexford-Bishop, Ltd." de vendre à la Cité la pierre cassée provenant de l'excavation de l'égout auxiliaire du quartier St-Denis, 3^e section, à raison de 80c. la tonne.

Déposé sur le bureau.

21.—De l'inspecteur de la Ville, informant la Commission que le service des tramways des rues Parthenais, Amity, Forsythe, Iberville et Moreau a été discontinué par la "Montreal Terminal Railway Co."

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis à la "Montreal Terminal Railway Co." de restaurer ses rails, et de donner, sur les rues ci-haut mentionnées, un service comme autrefois, suivant son règlement, faute de quoi la Ville tiendra la Compagnie responsable en dommages.

22.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du service don-

12.—On motion of Ald. Ward, it was

Resolved: That a sub-committee composed of Ald. Larivière, Lapointe, Bumbray and Ward be appointed to find the best means of cleaning streets within the shortest possible delay, next spring.

13.—From the Montreal Turnpike Trust asking in virtue of what authority the City surveyor had given orders to the Corporation carters not to pay any fee at the Outremont toll-gate.

The City surveyor informed the Committee that the City owned property in Outremont, and therefore should not pay any fee at the gate; and, moreover, that the following notice, by order of the municipal council of Outremont, is now posted at the said gate, to wit: "Any vehicle circulating within the limits of the municipality of Outremont is not bound to pay any toll."

Resolved: That the Law Department be asked to give its opinion as to what are the rights of the City anent the Outremont and Youville toll-gates.

14.—Mr. T. Hannah appeared before he Committee and asked that the toll gate of the Montreal Turnpike Trust, situated on the City's property, at Youville, be removed, in order that people may pass freely and gratuitously over the part of said road thus ceded.

Resolved: That the Finance Committee be requested to reconsider clause 5 of contract No 9426, passed before Mr. V. Morin, N.P., the 16th of December 1907, between the Montreal Turnpike Trust and the City of Montreal; and, moreover, that the City surveyor be instructed to inform the said Turnpike Trust that, every day, he receives complaints from citizens of the City who are compelled to pay a fee in order to pass on the City's property; and that the said Turnpike Trust be ordered to comply with the agreement, entered into between them and the City.

REPORTS.

15.—From the City surveyor, anent the removal of rails of the Montreal Street Ry Co., which are no longer in use on the following streets:

Lacroix street, between Notre-Dame and Craig streets.

Youville street, between McGill and St. Peter streets.

St. Timothée street, between Craig and Ste. Catherine streets.

Fulford street, between St. James and St. Antoine sts.

Laid on the table.

16.—From the City surveyor, anent the erasure of the homologated lines of Amity street, between DeLorimier and Papineau avenues.

Resolved: That the matter be referred to a sub-committee composed of Ald. Larivière and Bumbray, and that the representatives of Papineau ward be invited to confer with the said sub-committee.

17.—From the City surveyor anent the erasure of the homologated lines of Chaussée street, north of Ontario street.

18.—The question of erasing the homologated lines of De Fleurimont street, between Champlain street and Papineau avenue was deferred until the next meeting; and Ald. L'Espérance was invited to attend said meeting.

19.—The question of the "Montée du Zouave" property was deferred until next meeting.

20.—From the City surveyor, anent the Rexford Bishop Ltd., offering to sell to the City broken stone from the excavation of the St. Denis ward relieving sewer, 3rd section, at 80c per ton.

Laid on the table.

21.—From the City surveyor, informing the Committee that the street car service on Parthenais, Amity, Forsythe, Iberville and Moreau streets had been discontinued by the Montreal Terminal Ry Co.

On motion of Ald. Bumbray, it was

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the Montreal Terminal Ry to replace its rails and to give on the above mentioned streets the same service as formerly given, according to its by-law, failing which, the City will hold the Company responsible for damages.

22.—From the City surveyor anent the service given on

né, le 5 du courant, par la "Montreal Terminal Ry. Co.", à partir de la rue Craig jusqu'à la rue Parthenais, et déclarant que la moyenne des intervalles était de 11 minutes.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'informer la "Montreal Terminal Railway Co." qu'elle ne respecte pas les clauses de son règlement, et, de lui donner avis que, si elle ne se conforme pas à son règlement, la Ville exercera une action contre elle pour la contraindre à respecter ses obligations.

23.—De l'inspecteur de la Ville, au sujet du service de la "Montreal Street Railway Co." sur les circuits Des Commissaires, Parc La Fontaine, Dufferin, etc., et informant la Commission de l'opération actuelle des lignes de l'avenue Mont-Royal, à partir de l'avenue du Parc jusqu'aux usines Angus, et, sur la rue Rachel, à partir du boulevard Saint-Laurent jusqu'au Parc La Fontaine.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié d'informer la "Montreal Street Railway Co." qu'elle ne se conforme pas à ses obligations, et de lui donner avis de respecter les clauses du règlement No 210.

24.—M. l'échevin Leclaire attire l'attention de la Commission sur le fait que la "Montreal Street Railway Co." à dernièrement changé certains circuits, notamment celui de l'avenue Mont-Royal, sans avoir au préalable obtenu la permission de la Ville.

Résolu: Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis à la "Montreal Street Railway Co." qu'elle doit suivre le circuit établi par la Ville.

25.—*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport demandant l'autorisation de prendre un montant de \$25 sur le crédit voté cette année pour "Réparation et Nettoyage d'égouts", afin de payer la réclamation de M. H.-W. Prendergast pour travaux d'excavation *re raccordement de drain en face du No 167 rue Ropery.*

Ajournement.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

COMMISSION SPECIALE DES TRAVERSES A NIVEAU

Compte rendu de l'assemblée du 11 mars

Sont présents: MM. les échevins Sadler, Larivière, Dagenais, Turner, Bumbray, Stearns, N. Lapointe, O'Connell, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Roy, Couture et Guay.

Sur proposition de M. l'échevin J.-B.-A. Martin, il est unanimément

Résolu: Que M. l'échevin Sadler soit nommé président de cette Commission.

M. le président explique alors aux nouveaux membres ce qui a été fait par la Commission qui a précédé celle-ci, au sujet de l'abolition des traverses à niveau de la Compagnie du Grand-Tronc, dans les limites de la Ville de Montréal.

Est alors lu le rapport de la Commission précédente des Traverses à Niveau, soumis au Conseil le 20 décembre 1907, et

M. l'échevin N. Lapointe

Propose: De présenter au Conseil un nouveau rapport dans les termes suivants:

"La Commission spéciale des Traverses à Niveau, instituée par le Conseil depuis les dernières huit années, a eu plusieurs entrevues avec les directeurs de la Compagnie du Grand-Tronc. Des plans ont été soumis à ladite Commission par les représentants de ladite Compagnie; mais, ces plans comportant la fermeture de plusieurs rues, ladite Commission s'est opposée à leur adoption et a fait savoir à ladite Compagnie qu'elle ne pouvait recommander que la Ville contribuât en quoi que ce soit à l'élévation de ses voies, à moins que ladite Compagnie lui fournisse des plans pourvoyant à ce que toutes les rues sur le plan homologué restent ouvertes à la circulation.

Après de nouveaux pourparlers avec les représentants de la Compagnie, ladite Commission en vint à la conclusion que le seul moyen pratique d'arriver à la solution de cette question, c'était de nommer des ingénieurs pour rencontrer

the 5th instant by the Montreal Terminal Ry. Co. from Craig to Parthenais streets and stating that the average of intervals was of 11 minutes.

Resolved: That the City surveyor be instructed to inform the Montreal Terminal Ry Co., that they do not comply with the clauses of their by-law, and to notify them that if they do not comply with said by-law, the City shall take legal proceedings against the Company in order to compell them to comply with their obligations.

23.—From the City surveyor, anent the Montreal Street Ry. Co's service on the routes of Commissioners, La Fontaine Park, Dufferin streets, etc., and also furnishing certain information to the Committee concerning the operation of the Mount-Royal avenue lines, from Park avenue to the Angus shops, and, on Rachel street, from St. Lawrence boulevard to La Fontaine Park.

Resolved: That the City surveyor be instructed to inform the Montreal Street Ry Co., that they do not comply with their obligations, and to notify said Company that they must respect the clauses of by-law No 210.

24.—Ald. Leclaire drew the attention of the Committee to the fact that the Montreal Street Ry Co., had, lately, changed certain routes, more particularly the Mount-Royal avenue route, without having previously obtained the City's permission to do so.

Resolved: That the City surveyor be asked to notify the Montreal Street Ry Co., that it must follow the routes established by the City.

25.—*Resolved:* That a report be made to Council asking for authority to take a sum of \$25 from appropriation voted this year for "Repairs and Cleaning of Sewers," in order to pay Mr. W. H. Prendergast's claim for excavating work *re drain connection in front of No. 167, Ropery street.*

Adjourned.

RAOUL BOLTE,
Secretary.

SPECIAL COMMITTEE ON LEVEL CROSSINGS.

Report of meeting held the 11th of March.

Present: Ald. Sadler, Larivière, Dagenais, Turner, Bumbray, Stearns, N. Lapointe, O'Connell, Laviolette, J. B. A. Martin, Nault, Roy, Couture and Guay.

On motion of Ald. J. B. A. Martin, it was unanimously

Resolved: That Ald. Sadler be appointed chairman of this Committee.

The chairman then explained to the new members what had been done by the previous Committee in connection with the abolition of the level crossings of the Grand Trunk Railway Co., within the limits of the City of Montreal.

The report of the previous Committee on level crossings submitted to Council on the 20th December 1907 was then read and

Alderman N. Lapointe.

Moved: That a new report be made to Council as follows:

"The Special Committee on Level Crossings appointed by the City Council since the last 8 years, had several interviews with the authorities of the Grand Trunk Railway Co. Plans were submitted to said Committee by the representatives of said Grand Trunk Railway Co.; but as such plans involved the closing of several streets, said Committee objected to the adoption thereof and informed said Company that they could not recommend that the City contribute any amount towards the raising of its tracks, unless plans not interfering with any of the streets on the homologated plan, now open to traffic, be submitted to them by said Company.

"After further interviews, with the representatives of the Company, the said Committee came to the conclusion that the only practical means of arriving at a solution of the question was to appoint engineers to meet the authorities

les directeurs du Grand-Tronc et préparer, conjointement avec les ingénieurs de ladite Compagnie, un projet acceptable pour toutes les parties intéressées.

"Cette Commission a l'honneur de déclarer qu'elle a, sur cette question, les mêmes vues que la Commission précédente, et c'est pourquoi elle recommande que M. Stewart Howard, un des ingénieurs de la Ville, avec le consentement de la Commission de la Voirie, soit nommé par la Ville pour rencontrer les représentants de la Compagnie du Grand-Tronc et préparer, dans le plus court délai possible, conjointement avec les ingénieurs de ladite Compagnie, des plans, devis, etc. indiquant les moyens les plus pratiques à prendre pour faire disparaître toutes les traverses à niveau de ladite Compagnie du Grand-Tronc, dans les limites de la Ville, soit en élévant ou en abaissant les voies, soit en construisant des viaducs, ou par toute autre moyen."

M. l'échevin Guay propose en

Amendement: De présenter au Conseil un rapport recommandant de mettre à la disposition de la Commission des Traverses à Niveau un crédit de \$5,000 afin de permettre à ladite Commission d'organiser, parmi les architectes et les ingénieurs, un concours pour la préparation de plans à l'effet de faire disparaître toutes les traverses à niveau de la Compagnie du Grand-Tronc, dans les limites de la Ville, laissant ouvertes à la circulation toutes les rues indiquées sur le plan homologué. Le coût de l'exécution des plans qui seront soumis ne devra pas excéder \$5,000,000.

Ledit amendement étant mis aux voix, il est négatifé, M. l'échevin Guay seul votant en faveur dudit amendement.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmativée, et il est

Résolu: En conséquence. (M. l'échevin Guay dissident).

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.



Cité de Montréal

Emprunt de £1,000,000 sterling à 4%, à 40 ans
Echéant le 1^{er} mai 1948
Payable en or

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au greffier de la Cité, seront reçues au bureau dudit greffier de la Cité, à l'hôtel de ville, Montréal, jusqu'à trois heures de l'après-midi, vendredi, le 27ème jour de mars courant, pour la totalité ou une partie de £1,000,000 sterling ou \$5,000,000 monnaie courante d'obligations nominatives ou de bons à coupons (à l'option des souscripteurs), en actions de \$100 ou multiples de ce chiffre si c'est en obligations nominatives et de \$500 à \$1000 si c'est en bons à coupons. L'on devra indiquer dans les soumissions sous quelle forme l'on désire avoir les valeurs. Les bons à coupons pourront être, en tout temps, convertis en obligations nominatives.

Cet emprunt est contracté pour le rachat d'une partie de la dette et l'exécution de travaux publics nécessaires dans la Ville, conformément au statut de la législature de Québec, 62 Victoria, chapitre 58, section 343 et 344 et au statut 7 Edouard VII, chapitre 63, sections 15, 50 et 71.

Intérêt

L'intérêt sera payable semi-annuellement, le 1er de mai et le 1er de novembre, au bureau du trésorier de la Cité, à Montréal, ou à Londres, New-York ou Paris, selon qu'on le spécifiera dans les soumissions.

Dépôt

Un chèque accepté pour 1% du montant que l'on offre de souscrire devra accompagner chaque soumission.

Statistiques

1—Dette consolidée (limitée à 15% de la valeur des immeubles imposables) \$ 30,000,000

of the Grand Trunk Railway Co. and prepare, in conjunction with the engineers of said Company, a project acceptable to all the interested parties.

"This Committee beg to state that they hold the same views on this matter as the previous Committee and they therefore recommend, that Mr. Stewart Howard, one of the City engineers be, with the consent of the Road Committee, appointed to meet the representatives of the Grand Trunk Railway Co., and prepare within the shortest possible delay, in conjunction with the engineers of said Company, plans, specifications, etc., showing the most practical means to be taken to abolish all level crossings of said Grand Trunk Railway Co., within the City limits, either by raising or lowering the tracks or by constructing viaducts or by any other means."

Ald. Guay moved in

Amendment: That a report be made to Council recommending that an appropriation of \$5,000 be put at the disposal of the Level Crossings Committee, in order to allow said Committee to organize a competition among architects and engineers for the preparation of plans for the abolition of all the level crossings of the Grand Trunk Railway Co., within the City limits, leaving all the streets on the homologated plan open to traffic. The cost of the execution of the plans which will be submitted, not to exceed \$5,000,000.

Said amendment being put, it was lost, Ald. Guay alone voting in favor of same.

The main motion, being put, was carried, and it was

Resolved: Accordingly. (Ald. Guay dissenting).

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.



City of Montreal

£1,000,000 Sterling 40 Year 4% Loan
Maturing 1st May, 1948
Payable in Gold

SEALED TENDERS, addressed to the City Clerk, will be received at the City Clerk's Office in the City Hall, Montreal, up to 3 o'clock, in the afternoon of Friday the 27th day of March instant, for the whole or part of £1,000,000 Sterling or \$5,000,000 currency Four per cent "Registered Stock" or "Coupon Bonds" (at the option of the tenderers). \$100 shares, or multiples thereof, if in Stock; \$500 to \$1,000, if in Bonds. Options to be declared in tender. Bonds may be converted into Registered Stock at any time.

This issue is made for the redemption of debt and the carrying on of necessary public works in the City as provided by the Act of the Legislature of Quebec, 62 Vict., Chap. 58, Sec. 343 and 344, and Chap. 63, Sec. 15, 50 and 71 of the 7th Edward VII.

Interest.

Interest payable semi-annually on the first days of May and November, at the office of the City Treasurer in Montreal or London, New York or Paris, as may be elected in tender.

Deposit.

A certified cheque for 1% on the amount applied for must accompany each tender.

Statistics

1—Consolidated debt (limited to 15% of taxable values) \$ 30,000,000

2—Immeubles imposables en 1907.	216,000,000
3—Immeubles exempts d'impôt.	56,000,000
4—Aqueduc et autres propriétés appartenant à la Cité (compris dans le chiffre de \$56,000,000).	15,000,000
5—Revenu percevable, basé sur les rôles de 1907, au-delà de.	5,000,000
6—Taux de l'impôt foncier, 1% pour la Ville et 2/5 pour les écoles.	
7—Il n'y a aucune taxe du gouvernement ni aucune taxe municipale sur ces valeurs, au Canada.	

Versements

25% le 1er mai.
 50% le 24 juin, avec intérêt accru à compter du 1er mai.
 25% le 1er novembre, avec intérêt accru à compter du 1er mai.

Avec option de payer les versements, en tout ou en partie, en tout temps avant les échéances.

Soumissions

La plus haute ni aucune autre des soumissions ne sera nécessairement acceptée. Les intéressés ou leurs représentants pourront être présents lors de l'ouverture des soumissions, s'ils le désirent.

Les autres renseignements dont on aura besoin pourront être obtenus du soussigné.

W. ROBB,
Trésorier de la Cité.

HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, 16 mars 1908.



Service de la Voirie

DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Greffier de la Cité et déposées à son bureau, à l'hôtel de ville, seront reçues jusqu'à midi, lundi, le 16 mars 1908, pour la fourniture et la livraison de plaques indiquant les noms des rues et les numéros des maisons, dont la Commission de la Voirie a besoin durant l'année 1908.

Tous renseignements que l'on désirera avoir à ce sujet pourront être obtenus de l'inspecteur de la Cité, à l'hôtel de ville.

Les soumissionnaires devront fournir des échantillons, sans quoi leurs soumissions ne seront pas prises en considération.

La Commission de la Voirie se réserve le droit de rejeter la plus basse et n'importe quelle autre des soumissions.

Les soumissions seront ouvertes par le Greffier de la Cité, en présence des intéressés, à la première assemblée de la Commission de la Voirie qui suivra leur réception.

Par ordre,

L.-O. DAVID,
Greffier de la Cité.

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ,

HÔTEL DE VILLE,
 Montréal, 9 mars 1908

2—Assessable Real Estate in 1907	216,000,000
3—Exempt property	56,000,000
4—Water Works and other properties owned by the City (included in the \$56,000,000)	15,000,000
5—Collectible Revenue based on 1907 Rolls, over	5,000,000
6—Rate of taxation 1% for City and 2/5ths for Schools.	
7—There is no Government or Municipal Tax on these securities in Canada.	

Payments.

25% 1st May.
 50% on 24th June with accrued interest from 1st May.
 25% on 1st November, with accrued interest from 1st May.

With option of anticipating the whole or any of the instalments at any time.

Tenders.

The highest, or any, tender not necessarily accepted. Interested parties or their representatives may be present at the opening of these if desired.

Further information, if desired, may be obtained on application to the undersigned.

W. ROBB,
City Treasurer.

CITY HALL,
 Montreal, 16th March 1908.



Road Department

SEALED TENDERS, addressed to the City Clerk, and deposited in his Office, City Hall, will be received until 12 o'clock noon, on MONDAY THE 16th DAY OF MARCH 1908, for the supply and delivery of STREET NAMES AND HOUSE NUMBERS, required by the Road Committee during the year 1908.

Any information required may be obtained from the City Surveyor, in the City Hall.

Tenderers must supply samples, otherwise their tender will not be entertained.

The Road Committee may reject the lowest or any tender.

The tenders will be opened by the City Clerk, in the presence of the interested parties; at the first meeting of the Road Committee following their reception.

By order,

L. O. DAVID,
City Clerk.

CITY CLERK'S OFFICE,
 CITY HALL,
 Montreal, March 9th 1908.

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS TRANSFERS OF PROPERTIES

HOCHELAGA & JACQUES-CARTIER

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregistrement Date of registration.	Date du contrat Date of deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur Purchaser.	No. du cadastre Cadastral number.	Etendue-Area.	Rue Street.	Genre-a-Descript. Price.
Ste. Marie...	142640	2 mars 1908	24 fév. 1908	T. Beaupré.....	J. B. Chayer	166-265.....	3080	Frontenac.....	L \$ 1078 00
St. Denis...	142642	2 " "	12 "	A. Pichette.....	A. Poirier.....	489-246.....	2175	Labelle.....	L 185 00
do	142650	2 "	28 "	De D. Guilbault.....	De A. Bernard.....	330-151.....	1680	Chambord.....	L 515 00
St. Henri...	142656	2 "	28 "	R. C. Jamieson & Coy	A. Cerninara.....	1703-103.....	1920	Notre Dame.....	L 825 00
St. Denis...	142661	2 "	28 "	W. G. Ross.....	A. Walker.....	1-146.....	1140	Marquette.....	L 60 00
do	142662	3 "	27 mai 1907	H. H. Drummond.....	Jos. Cousineau.....	1 N. 331-240.....	2325	Garnier.....	L 210 00
do	142663	3 "	2 mars 1908	The St. Hy L. Coy	do	S. Ricci.....	5000	Huntry.....	L 425 00
do	142669	3 "	2 "	N. Legault.....	H. Legault, fils	1 N. O. 8-711.....	2600	Label'e.....	L 297 00
do	142674	3 "	3 "	A. H. A. Gagnier.....	L. Collette.....	2 S. E. 8-569.....	2500	Gilford.....	L 250 00
do	142682	3 "	3 "	D. Raymond.....	De F. Motard.....	7-135.....	2500	Huntry.....	L 450 00
St. J. Bte....	142686	3 "	21 fév. "	Rvd W. J. Casey	S. Wolsey & al	281.....	3000	Frontenac.....	B 2650 00
do	142687	3 "	27 "	O. Amiot.....	E. Delicato.....	334.....	3187	Labelle.....	B 2100 00
St. Denis...	142688	3 "	21 "	P. P. Benoit.....	Jean Forget.....	1 S. 8-525.....	3187	Ave Coloniale.....	B 370 à 374
Hochelaga...	142691	3 "	28 "	M. E. Guérin.....	L. N. Mathieu.....	23-603.....	3200	Ave Coloniale.....	B 4000 00
Ste. Marie ..	142693	3 "	3 mars "	De J. H. C. Gaudry	A. F. Lacroix	166-440 & 441.....	3200	Nicolet.....	L 514 à 516 Huntry
Hochelaga...	142711	5 "	26 avril 1907	Z. Dubeau	J. B. Charbonneau	148-1822.....	3200	Frontenac.....	B 600 00
St. J. Bte...	142712	5 "	12 fév. 1908	De D. J. dit Carrière	G. Prud'homme.....	15-a-7.....	3200	Montgomery.....	L 100 00
St. Louis...	142714	5 "	12 "	do	do	904-1.....	4320	(Droits)	
St. Denis...	142714	5 "	29 "	N. Lapierre	F. Forget.....	488-91a, 488-92a.....	4320	Frontenac.....	B 3100 00
St. J. Bte ...	142720	5 "	9 sept. 1907	Ve P. Laferrière & al	A. J. H. St. Denis	15-729 à 731.....	4320	Montgomery.....	L 600 00
do	142721	5 "	21 fév. 1908	A. J. H. St. Denis	De J. A. Besner	do	4320	Lagauchetièr.....	B 2000 00
St. Henri....	142722	5 "	3 mars "	Ve C. H. Letourneau & al	A. Rousseau	3413-96.....	4320	Lagauchetièr.....	B 2000 00
St. Gabriel...	142723	5 "	2 "	De C. Beauvais	W. J. Ryan	2641.....	4747	76 à 80 Ste. Marie	B 850 00
Hochelaga...	142735	5 "	3 "	The M. L & M. Coy	De G. Garden	29-742 & 743.....	5274	74 à 710 Charlevoix & 561 G. Tronc	B 6300 00
do	142741	5 "	3 "	The M. Gas & Imp. Co	M. Saczewicz	159-141.....	1804	Aylwin.....	L 625 00
St. Denis...	142745	5 "	24 fév.	A. Marin	J. M. Vermette	1 N. O 331-256.....	2350	Elm.....	L 306 68
do	142748	5 "	22 "	C. Dupont	W. J. Adams	S. E. 8-587.....	2500	537 Garnier	B 1050 00
St. Henri...	142754	5 "	27 "	A. D. Lavigne	A. Archambault	1 N. O. 1868.....	3276	1123 Huntry	B 1600 00
St. J. Bte...	142759	5 "	28 "	L. Cardinal	De J. E. Forest	P. C. 15-1244	1400	152 à 156	B 3276
St. Denis...	142761	5 "	20 "	De J. Hamel	O. Lacroix	328-592	3550	St. Ferdinand	B 3400 00
do	142762	5 "	20 "	do	A. do	3-8-591	1400	360 à 362 Laval	B 3100 00
Duvernay...	142763	5 "	20 "	do	W. Larose	328-593	3550	C. Colomb	L 978 25
St. Denis...	142764	5 "	27 "	do	De C. O. Lussier	8-254	1400	" do	L 978 25
St. Denis...	142782	6 "	3 mars "	C. Dupont	A. Léonard	1 N. 8-587	2500	" do	L 978 25
St. Marie...	142797	6 "	5 "	E. Desrosiers	S. Lafrenière	172-454	1950	Boyer	L 1000 00
St. J. Bte...	142798	6 "	5 "	Ve L. Moreau	A. DeLaboursadière	15-227	1452	Huntry	L 1400 00
St. Denis....	142810	6 "	2 "	J. M. Laberge	F. Laberge	5-636	1574	4ème Ave	I 800 00
Ste. Marie...	142811	6 "	28 fév. "	P. Laurendeau	C. Dissy	166-512	1760	12 à 14 Sherbrooke Ave	B 2250 00
St. Denis...	142845	7 "	6 mars "	P. Larocque	Jos. Brossard	339-257	2500	199 à 201 Iberville	B 1850 00
St. Gabriel...	142847	7 "	30 déc. "	J. S. U. Dupras	L. J. E. Brais	1 ind. 3239-29 & 30	2800	464 à 466 Gilford	B 2950 00
Hochelaga...	142858	7 "	6 mars 1908	C. A. Léveillé & al	J. F. Chartier	50-17 & 18, 50-86 & 87, 50-92 & 93, 50-97 à 100, 50-102 à 107, 50- 111, P. 50-88, P. 50- 96, P. 50-110, P. 50- 112	48950	282 à 288 Liverpool	B 878 94
								St. Germain	L 7400 60

MUTATIONS DE PROPRIÉTÉS. *Suite.* — TRANSFERS OF PROPERTIES. *Cont.*

MONTREAL-EST

MONTREAL-EAST.

Quartier Ward.	No. d'enregistrement Registration Number.	Date de l'enregist. Date of registration.	Date du Contrat Date of Deed.	Vendeur Vendor.	Acquéreur. Purchaser.	No. du Cadastre Cadastral Number.	Etendue.—Area.	Rue Street.	Prix. Price.	Genre.—a.—Descrip
St. Louis ...	71263	2 mars 1908..	29 fév. 1908	Séminaire St. Sulpice	F. Racicot	P. 918-15 & 16.....	1500	888 à 890 Hôtel de Ville. B	4250 00	
St. Jacques ..	71272	3 " "	26 " "	De T. Deery.....	A. Jeannotte.....	P. 229	420			
do	71285	5 " "	27 " "	A. Terroux et al....	Can. Pac. Railway Co	155.....	2530	Lagauchetière B	6750 00	
St. Louis ...	71286	5 " "	2 ma. "	R. W. Ponting.....	J. Ponting et al.....	Droits ind. 903-160.....	1656	13 Rousseau..... B	4150 00	
do	71287	5 " "	2 " "	J. I. Mallette et al....	R. Victor.....	696.....	1440	134 Drolet..... B	500 00	
Ste. Marie... Lafontaine...	71288	5 " "	26 fév. "	L. Brunette.....	J. A. Lacroix.....	1418	223 à 227a	223 à 227a Sanguinet. B	7500 00	
Papineau...	71292	5 " "	4 ma. "	R. D'Orsoncens.....	J. Colas	P. 1207-217.....	4960	Dufresne. B	3400 00	
do	71294	6 " "	12 " "	Marie Lse Leclerc.....	De M. Soulières.....	1190.....	2000	49 Cherrier..... B	6100 00	
Lafontaine...	71299	6 " "	7 fév. "	F. Martineau.....	A. Dubuc	P. 974	3800	394 à 400 Dorion. B	3300 00	
do	71308	6 " "	3 ma. "	C. Jauneau.....	L. Rochman.....	1202-105 & 106, P.N.O. 1202-104.....	2442	318 Panet..... B	4000 00	
Ste. Marie...	71309	6 " "	19 déc. 1907	A. F. Garneau.....	Wilks & Michaud.....	1277.....	3048	89 à 95 Rivard. B	6000 00	
Lafontaine...	71315	6 " "	27 fév. 1908	A. Poissant.....	J. C. Poissant.....	P. 1190	4000	793 à 795 Chausse..... B	p. de prix	
St. Louis....	71318	7 " "	4 ma. "	Suc. D. Maysenholder.....	De D. Maysenholder.....	Droits dans 683.....	7600	St. André. B	10400 00	
Papineau...	71319	7 " "	11 fév. "	J. Barry.....	De S. E. Crevier	129.....	4477	31 à 33 Grothé. B	250 00	
Lafontaine...	71325	7 " "	6 ma. "	C. Lachance.....	W. Martineau.....	1024	2644	769 à 773 Craig. B	4800 00	
Papineau...	71331	7 " "	26 fév. "	Cité de Montréal.....	F. J. Payette.....	P. 444-6.....	420 à 424			
do	71332	7 " "	6 ma. "	De M. Côté	A. Dalpé	½ sud 1115.....	3376	Beaudry. B	8500 00	
							145	Ste. Catherine. L	p. de prix	
							2026	412 à 414 Gain.... B	2025 00	

MONTREAL-OUEST

MONTREAL-WEST.

Ste. Anne...	145186	5 mars 1908..	28 fev. 1908	A. E. Ogilvie et al....	A. B. Trudel.....	1138.....	4503	220 à 226 William	B	5500 00
St. André...	145189	5 " "	27 " "	D. McLaren.....	P. Davidson	1715-35.....	1680	7 Selkirk..... B		11500 00
St. Joseph...	145200	6 " "	28 mai 1906	Succ. J. Torrance.....	M. Black.....	466-20 & 21.....	3028	771 à 773 St. Jacques. B		4544 00
St. George...	145203	7 " "	4 ma. 1908	M. C. Foley.....	G. W. Cook.....	1340, 1339-7	7882	14 à 16 Victoria.... B		50000 00

a { B—Bâtisse ; Building.
L—Lot ; terrain vague.

P. TERRAULT,
Régistraire de la Ville.—Registrar.
Par A. SAUVÉ.